

chaumont

Bulletin municipal n°27 Décembre 2025



Crédit photo : MARINA COSTA

À savoir...

● Compte-rendu des séances du Conseil Municipal

Après chaque séance de Conseil Municipal, un compte-rendu est établi; vous pouvez le consulter sur les panneaux d'affichage de tous les hameaux de la commune.

L'ensemble des comptes-rendus mensuels est visible aussi sur le site internet de la commune à l'adresse suivante:
www.chaumont-74.fr

● Paiement en ligne via internet pour vos factures d'eau

Le paiement en ligne via le site internet de la commune et le gestionnaire de téléchargement TIPI du centre des finances publiques vous offre la possibilité de payer par TIPI vos factures d'eau avant la date d'échéance. Pour cela, munissez-vous de votre facture d'eau et de votre carte bancaire. Pour tout renseignement, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition.

● Prélèvement de la facturation d'eau

Mise en place par délibération n°16.28 du 28 juin 2016 d'un nouveau mode de paiement pour le règlement de votre facture d'eau en une fois au mois d'avril: le prélèvement à date fixe est plus rapide et plus simple.

Ayant déjà la possibilité de régler vos factures auprès du Trésor Public en espèces (dans la limite de 300 €), ou par chèque ou sur notre site internet par carte bancaire, vous pouvez dès à présent opter pour le prélèvement annuel.

Si tel est votre choix, veuillez informer le secrétariat de la mairie qui effectuera la démarche très simple pour la mise en place du prélèvement automatique.

Sommaire

Mot du Maire	3
Urbanisme	4
Budget communaux	7
Réalisations à Chaumont	10
Travaux en cours et prévus	16
Bibliothèque	18
Taverne de Chaumont	20
Une année à Chaumont	21
Intercommunalité	33
Déchetterie et tri sélectif	42
État civil 2025	45
À noter	46
Infos pratiques	51

Mairie de Chaumont

Tél: **04 50 44 73 01**
E-Mail: mairie@chaumont-74.fr
Site: www.chaumont-74.fr

Responsable de Rédaction et Publication:
Commune de Chaumont
Mise en page et impression:
Imprimerie Villière 74160 Beaumont,
imprimé sur papier 100% recyclé

Les articles n'engagent que les auteurs.



Le Mot du Maire



En raison des élections municipales en
2026, il n'y a pas « Le mot du Maire ».

Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même
souhaitons à tous les chaumontois et chaumontoises de Bonnes
Fêtes de fin d'année et vous adressons nos Meilleurs Vœux pour
2026.



André-Gilles CHATAGNAT
Le Maire



Urbanisme



● Saisine par voie électronique (SVE)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désormais déposer en ligne votre demande de permis de construire ainsi que toute demande d'autorisation d'urbanisme, à tout moment de la journée et où que vous soyez, vers une démarche écologique, simplifiée et sans frais.

Le lien est le suivant : <https://pu.rgd.fr>

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique de 2022, qui visait à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens. Ainsi les demandes de permis de construire peuvent désormais être effectuées le soir, le week-end et les jours fériés, ce qui est bien plus confortable pour les usagers. La constitution du dossier est simplifiée : il suffit de scanner ou de télécharger les documents exigés.

Pour la constitution du dossier vous pouvez consulter le règlement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Chaumont en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.usses-et-rhone.fr/6209-plui-du-val-des-usses.htm>

pour tout projet de travaux, il est recommandé de :

- Vous rapprochez de notre service urbanisme de la mairie le mardi et le jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h
- ou
- Fixer un rendez-vous avec les élus pendant la permanence du jeudi de 18h30 à 20h au 04 50 44 73 01

Enfin, si vous souhaitez prendre rendez-vous avec l'**architecte-conseil du service urbanisme de la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR)**, merci de contacter la mairie au 04 50 44 73 01, aux horaires d'ouverture.

Service Urbanisme



LANCÉMENT DE LA SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE (SVE) AU 1^{ER} JANVIER 2022



Déposez vos dossiers d'autorisation d'urbanisme sans vous déplacer !

Pour cela il vous suffit de cliquer sur ce lien : <https://pu.rgd.fr>

Puis de choisir le nom de la commune concernée par votre projet et ainsi accéder à son service de SVE, et faire votre demande dématérialisée d'autorisation d'urbanisme en suivant les indications.

Les principales étapes :

- 1/ Créer votre compte sur FranceConnect
- 2/ Choisir puis remplir le formulaire Cerfa en ligne
- 3/ Joindre les documents numériques du dossier
- 4/ Transmettre le dossier à la mairie en cliquant sur « envoyer »



Les avantages de la saisine par voie électronique ?

- Possibilité de déposer son dossier depuis chez soi
- Une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétiltudes
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier
- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?



Nous nous demandons tous quels documents sont nécessaires suivant le type de travaux que nous voulons réaliser: un petit dessin va vous expliquer les principales démarches à effectuer. Actuellement, une révision du PLUI du Val des Usses est en cours, je vous rappelle que c'est lui qui concerne la commune de Chaumont.

Vous pouvez y accéder via le site internet de la commune.

Si vous avez un doute ou une question, prenez rendez-vous en mairie où nous essayerons dans la mesure du possible de répondre à vos interrogations. Il vaut mieux en discuter avant la dépose d'une demande, c'est du temps de gagné pour vous et le service instructeur.

Eric MANTILLERI

Adjoint en charge de l'urbanisme

● Décisions urbanisme PC - PCM - PA 2025

PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS MODIFICATIFS ET PERMIS D'AMENAGER		
NOM	OBJET	DECISON
DUTHOIS Jean-François	Construction garage et abri de jardin, création d'une terrasse, réfection de la toiture, installation d'une clôture et de panneaux solaires	ACCORD
PERRISSOD Lionel	Demande d'abrogation	ABROGE
CASTRUCCIO Aurélie	Demande d'abrogation	ABROGE
FAVRE Loïc	Demande d'abrogation	ABROGE
GREMERET Géraldine	Demande d'abrogation	ABROGE
LEMAN ALPES IMMOBILIER	Le PC est retiré par arrêté du 18 avril 2025	RETIRE
MILLEFIORI Anthony	Modification de façade, ajout d'un abri pour garage, pose d'une piscine et de son local technique, ajout d'un grillage et d'un portillon	ACCORD
GRINAND Adrien	Modification de la surface de plancher	ACCORD
KORKUT Kibilay	Construction d'une maison individuelle en R+1 avec garage	ACCORD
KORKUT Kibilay	Modification du portail et des ouvertures	ACCORD
SAUVAGE Jonathan	Construction d'une villa individuelle avec garage intégré	REFUS
MIGUEL Françoise et MELANE Océane	Construction d'une maison individuelle sur 2 niveaux avec garage intégré	ACCORD
GELONE Guillaume	Construction d'une maison individuelle avec garage intégré	ACCORD
VITTE Guillaume	Agrandissement sous-sol, angle Sud-Ouest, sous terrasse. Création d'une porte de service et d'une fenêtre en sous-sol, façade Ouest. Garage annexe transformé en carport, déplacé sur la parcelle	ACCORD TACITE

● Décisions urbanisme DP 2025

DECLARATIONS PREALABLES		
NOM	OBJET	DECISION
CUTTELOD Yves	clôture	ACCORD
La Famille BECQUET	Changement de destination agricole vers artisanat	ACCORD
SUBLET Gérard	Construction d'un abri voitures	REJET TACITE
KUENZI Serge	Remplacement du balcon	ACCORD
REVILLON Romain	Rénovation façade OUEST	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
POMMIER Jonas	Réfection de la toiture	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
MH G AVISUN (JULLIEN Christophe)	Panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
MOSSIÈRE Geneviève	Réfection de toiture, remplacement de panneaux solaire et installation panneaux phovoltaïque	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
CARON Rémi	Changement de fenêtres	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
NRGIE CONSEIL (ANCRENAZ Hervé)	Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition de la toiture	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
STOLL Robin	Clôture en bois avec 2 portillons	ACCORD
CARON Rémi	ravalement de façades	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
BAUDET Didier	Rénovation des garde-corps des 2 balcons+escalier	ACCORD
BERTHOD Bruno	Mise en place de tuiles sur la verrière	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
ARNEODO Johanne	mise en place d'un portail	REFUS
PEURIERE Yannick	Pergola aluminuim bioclimatique	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
VEYRAT Jean Marc	Construction d'une pergola	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
HM ENVIRONNEMENT (ANCRENAZ Hervé)	Installation de 12 panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
ASE LOC (GAEC PERCE NEIGE)	Mise en place de 678 panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment agricole	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
SUBLET Gérard	Construction d'un abri à bois	REFUS
TRINCHERO Sylvie	Division en vue de construire	REFUS
SIMOES Tony	Abri de jardin	ACCORD
TRINCHERO Sylvie	Remplacement de fenêtre, porte-fenêtre, porte d'entrée, volet roulant	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
TRINCHERO Sylvie	Division en vue de construire	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
SUBLET Gérard	Construction d'une terrasse hors-sol	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
GHIGO Joëlle	Remplacement d'une clôture autour de la terrasse	ACCORD
ROCH Marie-Jo	Installation d'une véranda	ACCORD
SOLIGO Sophie	construction d'une piscine	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
NRGIE CONSEIL (GENOUD Margaux)	Installation de panneaux photovoltaïques noirs mats antireflets)	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
NAUMOWICZ Hana	Réfection de la toiture avec ajout de 2 fenêtres et remplacement des menuiseries	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
ARNEODO Johanne	Mise en place d'un portail coulissant avec clôture de chaque côté	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
ACTIV'ENERGY (FOEX Romain)	Installation de 12 panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
NRGIE CONSEIL (POMMIER Jonas)	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
FAVRE Lucas	Remplacement des tuiles usagées pour des tuiles neuves de même type et même couleur	ACCORD
DURMORT Colette	Pose d'un portail	ACCORD
BESSE David	Changement de portail	ACCORD
CARON Rémi	Changement ou création d'ouvertures. Remplacement des huisseries existantes + création d'une fenêtre de toit	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS

Budgets communaux 2025

● Budget prévisionnel chaufferie 2025

Fonctionnement - Dépenses

Charges générales

13000,00

100%

13000,00

100%



● Charges générales

Fonctionnement - Recettes

Prestations de services

13000,00

100%

13000,00

100%



● Prestations de services Total fonctionnement - Recettes

Investissement - Dépenses

immobilisation en cours

35000,00

100%

35000,00

100%



● Immobilisations en cours

Investissement - Recettes

Remboursement des autres dettes

35000,00

100%

35000,00

100%



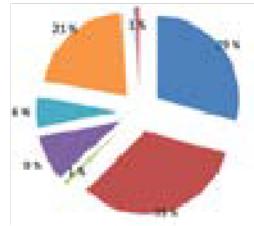
● Remboursement des autres dettes



● Budget prévisionnel eau 2025

Fonctionnement - Dépenses

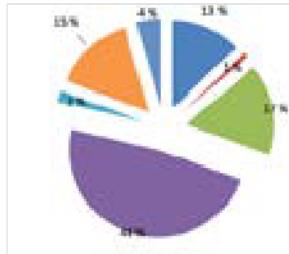
Charges générales	39703,46	29%
Amort.d'immobilisations	44943,14	33%
Autres Charges de gestion courante	903,36	1%
Atténuation de produits	11935,43	9%
Charges frais personnel et frais assimilés	7973,43	6%
Intérêts des emprunts	28755,41	21%
Dotation dépréciation	300,00	0%
Charges exceptionnelles	1000,00	1%
Total Fonctionnement - Dépenses	135513,80	100%



- Charges générales
- Amort. d'immobilisations
- Autres Charges de gestion courante
- Atténuation de produits
- Charges frais personnel et frais assimilés
- Intérêts des emprunts
- Dotation dépréciation
- Charges exceptionnelles

Fonctionnement - Recettes

Amort. subventions d'équipement	17435,54	13%
Autres produits de gestion courante	1197,00	1%
Excédent brut reporté	22785,26	17%
Vente eau	65246,00	48%
Location de compteurs	2850,00	2%
Redevances eau et taxes	20000,00	15%
Concession eau	6000,00	4%
Total Fonctionnement - Recettes	135513,80	100%



- Amort. subventions d'équipement
- Autres produits de gestion courante
- Excédent brut reporté
- Vente eau
- Location de compteurs
- Redevances eau et taxes
- Concession eau

Investissement - Dépenses

Amort. subventions d'équipement	17435,54	18%
Remboursement capital des emprunts	51719,84	52%
Travaux	29765,66	30%
Total Investissement - Dépenses	98921,04	100%



- Amort. subventions d'équipement
- Remboursement capital des emprunts
- Travaux

Investissement - Recettes

Excédent antérieur reporté	45830,9	46%
Remboursement TVA	8147,00	8%
Amort.d'immobilisations	44943,14	45%
Total Investissement - Recettes	98921,04	100%



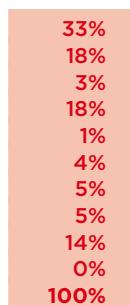
- Excédent antérieur reporté
- Remboursement TVA
- Amort.d'immobilisations



Budget prévisionnel principal 2025

Fonctionnement - Dépenses

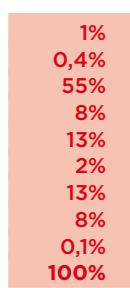
Charges générales	291186,12
Charges personnel	153900,00
Indemnités des élus	27500,00
Particip. syndicats intercommunaux	157780,00
Subventions locales	5000,00
Vrst FNGIR et FPIC	34065,00
Autres charges de gestion courante	42068,86
Intérêts des emprunts	45164,28
Virement à la section d'investissement	118934,17
Autres charges exceptionnelles	600,00
Total Fonctionnement - Dépenses	876198,43



- Charges générales
- Charges personnel
- Indemnités des élus
- Particip. syndicats intercommunaux
- Subventions locales
- Vrst FNGIR et FPIC
- Autres charges de gestion courante
- Intérêts des emprunts
- Virement à la section d'investissement
- Autres charges exceptionnelles

Fonctionnement - Recettes

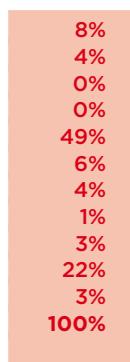
Produits des services	9377,43
Atténuation de charges	3100,00
Impôts locaux	47811,00
Taxes sur pylônes, attributions	70000,00
Revenus loyers et salles fermages	112800,00
Taxes conso électricité	18000,00
Fonds Genevois	115000,00
Dotations de l'Etat	69310,00
Produits exceptionnels	500,00
Total Fonctionnement - Recettes	876198,43



- Produits des services
- Atténuation de charges
- Impôts locaux
- Taxes sur pylônes, attributions
- Revenus loyers et salles fermages
- Taxes conso électricité
- Fonds Genevois
- Dotations de l'Etat
- Produits exceptionnels

Investissement - Dépenses

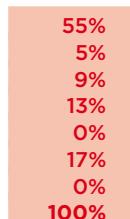
Remboursest capital des emprunts	105145,63
Solde d'exécution investissement reporté	51996,36
Dépôts et cautionnements reçus	3000,00
Constructions bâtiments publics	3000,00
Aménagement de terrain	623220,00
Materiel	81500,00
Syane enfouissement	46500,00
Travaux gîte d'étape	17000,00
Installation de voirie	32727,6
Marché public en cours	281591,4
Créances sur autres et publics	35000,00
Total Investissement - Dépenses	1280680,99



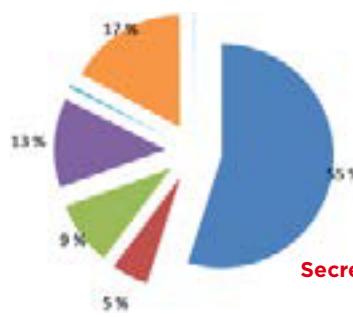
- Remboursest capital des emprunts
- Solde d'exécution investissement reporté
- Dépôts et cautionnements reçus
- Constructions bâtiments publics
- Aménagement de terrain
- Materiel
- Syane enfouissement
- Travaux gîte d'étape
- Installation de voirie
- Marché public en cours
- Créances sur autres et publics

Investissement - Recettes

Emprunt	703153,81
Remboursement TVA	68337,00
Virt à la section de fonctionnement	118934,17
Subventions	164774,00
Taxe aménagement	6000,00
Autres réserves	218482,01
cautions reçues	1000,00
Total Investissement - Recettes	1280680,99



- Emprunt
- Remboursement TVA
- Virt à la section de fonctionnement
- Subventions
- Taxe aménagement
- Autres réserves
- cautions reçues



Sylvie COSTA
Secrétaire générale de mairie

Réalisations à Chaumont

● Chemin des Chardonnières

Ce chemin, fréquenté par les engins agricoles, était en mauvais état. Les fossés ont été redéfinis et un réalignement entre la Route des Daines et les deux chemins va permettre de garder la chaussée en bon état.



● « Impasse des Daines »

A l'origine, le chemin passant devant la maison GALLAY, pour rejoindre l'ancienne maison de Charles et Laurence Blanc, était communal.

En 1984, Mr GALLAY a proposé au conseil de l'époque, de dévier le chemin à ses propres frais, en partie sur ses parcelles et celles d'autres tiers. Après délibération, le conseil a accepté; le géomètre a délimité ce nouveau chemin.

Du fait des travaux d'entretien à réaliser sur ce chemin, le conseil municipal actuel a tout mis en oeuvre pour retrouver tous les propriétaires concernés par ce dossier. C'est seulement, le 17 septembre 2025, que l'échange de terrains a pu être validé chez le notaire.

Les travaux réalisés, dans la foulée, ont consisté à curer les fossés, à mettre la bande de roulement avec une inclinaison pour l'écoulement des eaux pluviales. Les renvois d'eau seront effectués par Thierry, l'adjoint technique.

Denis CHAUMONTET
Conseiller municipal en charge de la voirie



● Gîte de l'Espérance D'hier à aujourd'hui

2025 – Un renouveau dans l'ancien logement Barbier

Après plus de quarante ans d'existence et de services rendus aux voyageurs, le gîte du Pralet a définitivement fermé ses portes le 31 octobre 2024.

Malgré son charme incontestable et la convivialité des lieux, la vétusté du bâtiment et les contraintes liées aux sanitaires et à la sécurité ne permettaient plus d'assurer un accueil dans de bonnes conditions. L'équipe municipale a donc fait le choix de créer un nouveau gîte dans un lieu plus adapté, garantissant à la fois le confort des usagers et la conformité aux normes actuelles.

Sous l'initiative et le financement de la commune de Chaumont, des travaux de rénovation et d'adaptation ont été entrepris dans l'ancien logement Barbier, près de la mairie

Ce printemps 2025, après plus d'un an de travaux, le nouveau gîte de l'Espérance a ouvert ses portes. Ce nouvel espace, offre désormais aux pèlerins et randonneurs, un cadre plus confortable, plus fonctionnel et sécurisé. Tout en gardant l'esprit et les valeurs qui ont fait la réputation du gîte de Chaumont, l'accueil chaleureux, la générosité et le partage.

La grande majorité des marcheurs accueillis ont été



agréablement surpris par le confort, la propreté des lieux. Les sanitaires neufs ont particulièrement été appréciés, douches à l'italienne, vasques avec miroirs et un bac de lavage permettent aux voyageurs de prendre soin d'eux et de leurs affaires après leurs journées de marche.

Le nouveau gîte est équipé désormais d'une buanderie afin de faciliter l'entretien du linge du gîte et des pèlerins. Ces derniers peuvent laver et sécher leurs vêtements pour quelques euros. Le dortoir, équipé de six lits superposés, garde sa capacité d'accueil de douze personnes, dans une ambiance conviviale et reposante.

Au rez-de-chaussée, la cuisine commune met à disposition tout le matériel nécessaire à la préparation des repas. Cette installation offre également la possibilité de bénéficier sur demande d'une demi-pension raffinée avec des produits du terroir ou de l'achat d'épicerie (pâtes, riz, sauces) permettant aux marcheurs de se restaurer pour peu de frais.

Cette première saison marque une belle réussite pour la commune. Un lieu convivial, chaleureux et fonctionnel, fidèle à l'esprit d'accueil du chemin où les randonneurs trouvent à la fois repos, sérénité, bienveillance et propreté.



**Nathalie PROENCA
Gérante du gîte communal**

Le gîte de l'Espérance fait partie du patrimoine vivant de Chaumont. Son histoire débute au début des années 1980, portée par la volonté des habitants de valoriser leur village et d'offrir un accueil convivial aux randonneurs.

1982 – Inauguration du premier gîte du Pralet

Le 3 septembre 1982, dans une ambiance de fête, les habitants, bénévoles et amis du village se réunissent pour inaugurer le gîte d'étape du Pralet à l'initiative de l'Association l'Espérance. Le Maire de l'époque rappelle alors «la position historique de ce petit bourg sur la route du Rhône au Léman» et salue l'action des bénévoles pour faire de Chaumont une véritable étape sur le sentier de Grande Randonnée du Balcon

du Léman. Sous l'impulsion du président de l'association, Monsieur Michel Mossière et avec le soutien de la commune, le bâtiment devient un lieu d'accueil privilégié pour les marcheurs, les amoureux de la nature et les visiteurs de passage. Le Sous-Préfet et plusieurs élus présents soulignent la réussite de cette initiative locale, symbole de l'hospitalité et du savoir-vivre des villages savoyards.

LE COURRIER SAVOYARD — 3 SEPTEMBRE 1982 **11**

CHAUMONT INAUGURE SON GÎTE-ÉTAPE

C'est dans un climat de fête que les habitants et les amis du village et de la nature se sont retrouvés samedi après-midi invités par l'association «L'Espérance» pour inaugurer le gîte d'étape et la rénovation des sentiers environnements.

Dans son allocution d'accueil, M. le Maire rappela la position historique de ce petit bourg sur la route du Rhône au Léman et souligna l'action des bénévoles pour faire de Chaumont une véritable étape sur le sentier de Grande Randonnée du balcon du Léman.

Afin de permettre aux promeneurs de choisir leur itinéraire M. René Mossière commenta un plan guide des sentiers que M. le Maire venait de dévoiler. Richesse de sa flore et de sa faune, Chaumont est un véritable paradis pour les promeneurs.

M. Michel Mossière, président de l'Association l'Espérance, retracé l'histoire, de l'animation à Chaumont et la création du gîte, dont M. le Sous-Préfet présidait l'inauguration. Il soulignait l'aide de la municipalité et la grande participation bénévole des habitants.

Pour M. Hyvernat, Chaumont est vraiment devenu une grande étape sur le balcon du Léman,

l'accueil des randonneurs a vraiment été privilégié et c'est là la meilleure publicité.

M. Vionnet, conseiller général, félicita l'entreprise de l'Association l'Espérance et souhaita que de nombreux villages prennent exemple pour redevenir des centres de vie.

M. le Sous-Préfet exprima son plaisir à honorer de sa présence une manifestation concrétisant l'effet généreux et bénévole de la population et félicita le Président de l'Espérance pour avoir mené à bien cette opération gîte et sentiers.

A Chaumont un grand pas a été fait pour les randonneurs mais aussi pour l'animation du village. Il reste encore bien à faire.

Souhaitons à la dynamique Association l'Espérance d'être encore à la pointe de l'hospitalité et du savoir-vivre de nos villages.



Chaumont a inauguré son gîte-étape

*le 17 septembre
du 8/9/82*

C'est dans un climat de fête que les habitants de Chaumont, auxquels s'étaient joints les Amis du village et de la nature, avaient répondu, ce samedi, à l'invite de l'association l'Espérance qui inaugurerait le gîte-étape et célébrerait la rénovation des sentiers environnantes.

M. Chaumontet, maire, rappela dans son allocution d'accueil la situation historique de ce petit bourg situé sur la route du Rhône au Léman et mit en exergue l'action des bénévoles qui ne ménagèrent pas leurs efforts pour faire de Chaumont une véritable étape sur le sentier de grande randonnée le « Balcon du Léman » (GR 5).

Parallèlement à la création de ce gîte un plan-guide des divers sentiers et chemins proposés aux promeneurs sur le territoire de la commune fut également dévoilé. M. René Mossière se chargea de commenter ce plan qui permettra de découvrir les divers trésors de faune et de flore qui font de Chaumont un « petit « paradis » pour promeneurs.

C'est M. Michel Mossière, président de l'association l'Espérance qui se chargea de faire l'historique

de l'animation de Chaumont ainsi que celle de la création de ce gîte. Il souligna l'aide de la municipalité et la grande part prise par les bénévoles de la commune. M. le sous-préfet de Saint-Julien qui honorait de sa présence cette inauguration, exprima son plaisir de présider une manifestation concrétisant l'effort généreux de la population et félicita le président de l'Espérance d'avoir mené à bien cette opération gîte et sentiers.

M. Vionnet, conseiller général, se félicita également de l'action entreprise à Chaumont et exprima le souhait que nombreux soient les villages à prendre de telles initiatives qui en relancent des centres de vie.

Chaumont est maintenant devenu une véritable étape sur le Balcon du Léman. L'accueil du promeneur y a été privilégié. C'est à la fois une excellente publicité et un gage d'animation du village.

La dynamique association l'Espérance a su prendre des initiatives.

Souhaitons lui d'être encore à la pointe de l'hospitalité et du savoir vivre dans nos villages.

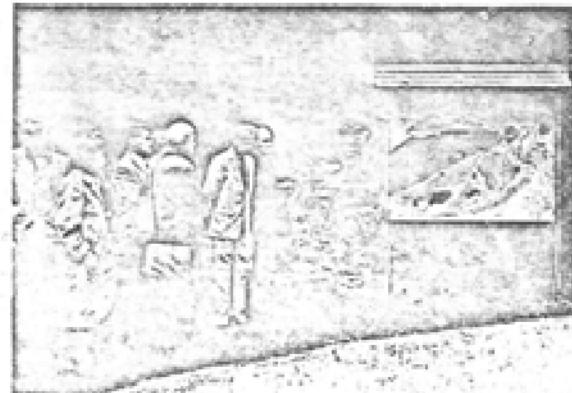


Photo: Massager



1987 – Une nouvelle étape pour le gîte

Cinq ans plus tard, le **6 juin 1987**, le Dauphiné Libéré consacre un article à une « nouvelle étape pour le gîte ».

Grâce à l'engagement constant de l'association l'Espérance et à l'aide de la commune, le site s'améliore et se modernise. Les chemins de randonnée autour de Chaumont sont entretenus

et valorisés, les capacités d'accueil augmentées et un service de restauration en demi-pension est proposé aux hôtes. Le gîte devient alors un point de rencontre incontournable pour les randonneurs, cyclotouristes, grimpeurs et visiteurs désireux de découvrir la nature et le patrimoine local.

Randonnée pédestre, cyclotourisme, escalade, stages de découverte de la nature (une nouvelle approche de la faune et de la flore), visites de sites historiques.... La liste des activités proposées dans le seul périmètre de la commune est des plus variées. Les plus attrayantes également d'autant que les visiteurs ne manquent pas, tout du moins ceux qui (nombreux) empruntent le chemin de grande randonnée "balcon du Léman" qui serpente au travers du Vuache.

De telles "richesses" n'étaient pas à négliger et les responsables de l'association de l'Espérance de Chaumont ont su gérer ce précieux capital.

Avec le concours de la municipalité, ils ont su entretenir et améliorer de nombreux itinéraires pédestres (entre 400 m et 1100 m), ils ont su valoriser les vestiges d'un passé fort riche, mais, surtout, depuis 1982, ils ont ajouté une corde à leur arc, un gîte d'étape.

Ce gîte d'étape (gîte de groupe

également) prévu pour l'accueil de 12 personnes peut être doublé de tentes portant la capacité à 30 personnes. Une nouvelle "étape" va être franchie dans l'aménagement de ce gîte par les responsables de l'association de l'Espérance qui, dès la mi-juin, proposeront à leurs hôtes un service de restauration en demi-pension.

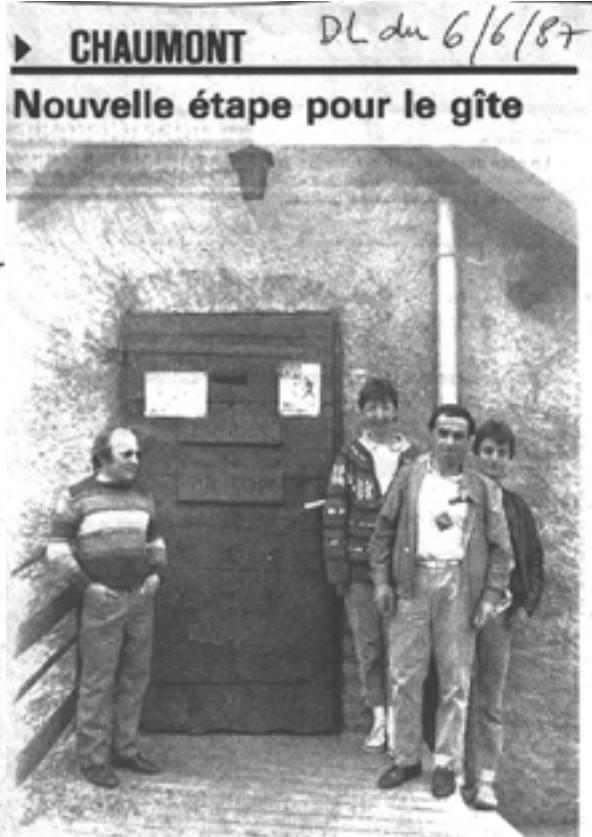
Une heureuse initiative qui va au devant des besoins des promeneurs et randonneurs ou autres escaladeurs, deux rochers (dont l'un de 35 m de haut) ajoutant à l'attrait de ce site niché sur les contreforts du Vuache.

Photo : les responsables de l'association l'espérance aux portes du gîte.

► THORENS-GLIERES

Médecin de garde

Pour les communes de Thorens, Villaz, Groisy, la garde médicale du dimanche 7 et du lundi 8 juin sera assurée par le docteur Barthélémy à Thorens.





Dumortier/Atlas



La Creuse romantique en Berry...

des sujets de choix. A savourer enfin dans les dernières pages, une critique littéraire fort plaisante...

► Revue trimestrielle « La Bouinotte ». En vente : 30 F dans tous les points de vente de la région. Renseignements : 8, rue du Maquis, 36500 Buzançais.

HAUTE-SAVOIE

La belle histoire d'un gîte

L'énergie et l'enthousiasme sont le propre de la jeunesse, dit-on. Quel beau démenti nous apporte Aline Mossière en se lançant à 72 ans dans une nouvelle entreprise. Elle est, en effet, hôtesse d'un nouveau gîte d'étape aux confins des Alpes et du Jura. « Et ce n'est pas

N° 41

une mince affaire que de rassasier celles et ceux qui nous arrivent chaque soir, fourbus, sacs et estomacs vides!...

► L'histoire de ce gîte, exactement situé à Chaumont sur le sentier de la traversée du Vuache, est d'ailleurs exemplaire à plus d'un titre : tout a commencé il y a 20 mois lorsque les gens du pays ont décidé d'ouvrir leurs pentes au tourisme pédestre « toutes saisons ». Ils projettent d'emblée la construction en dur d'un refuge avec dortoir et sanitaires pour 20 randonneurs... Mais le budget de cette commune de 223 habitants s'avère très insuffisant. Au lieu de se décourager, tout le monde met la main à la pâte. Les jeunes aménagent les sentiers. Les aînés passent tout leur temps libre sur le chantier du gîte, à décrocher, isoler, crépier, peindre... Des centaines d'heures de bégévolat pour une trentaine de personnes. Résultat de cette belle solidarité communale : le gîte de Chaumont figure depuis quelques semaines sur tous les guides spécialisés... à la grande fierté de Mme Mossière!

► Gîte d'étape de Chaumont, 74270 Frangy. Tél. (31) 77 29 38.

NORD

La Grande-Bretagne à Tourcoing

On savait depuis 1978 que Tourcoing était devenue l'une des plaques tournantes de la vie culturelle en France. Avec une nette préférence pour la mu-

Travaux en cours et prévus

● Sécurisation de Chaumont : Travaux Route de St-Jean, Rte de Chaumontet et aménagement d'un terrain communal

Depuis septembre, les travaux de sécurisation et d'aménagement ont commencé. Ce projet, travaillé depuis le début du mandat, prend enfin forme.

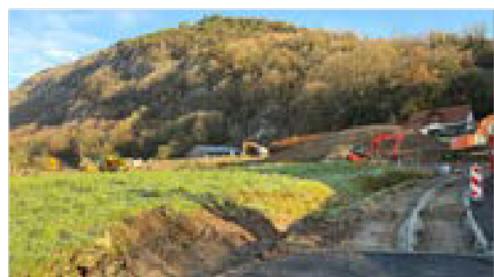
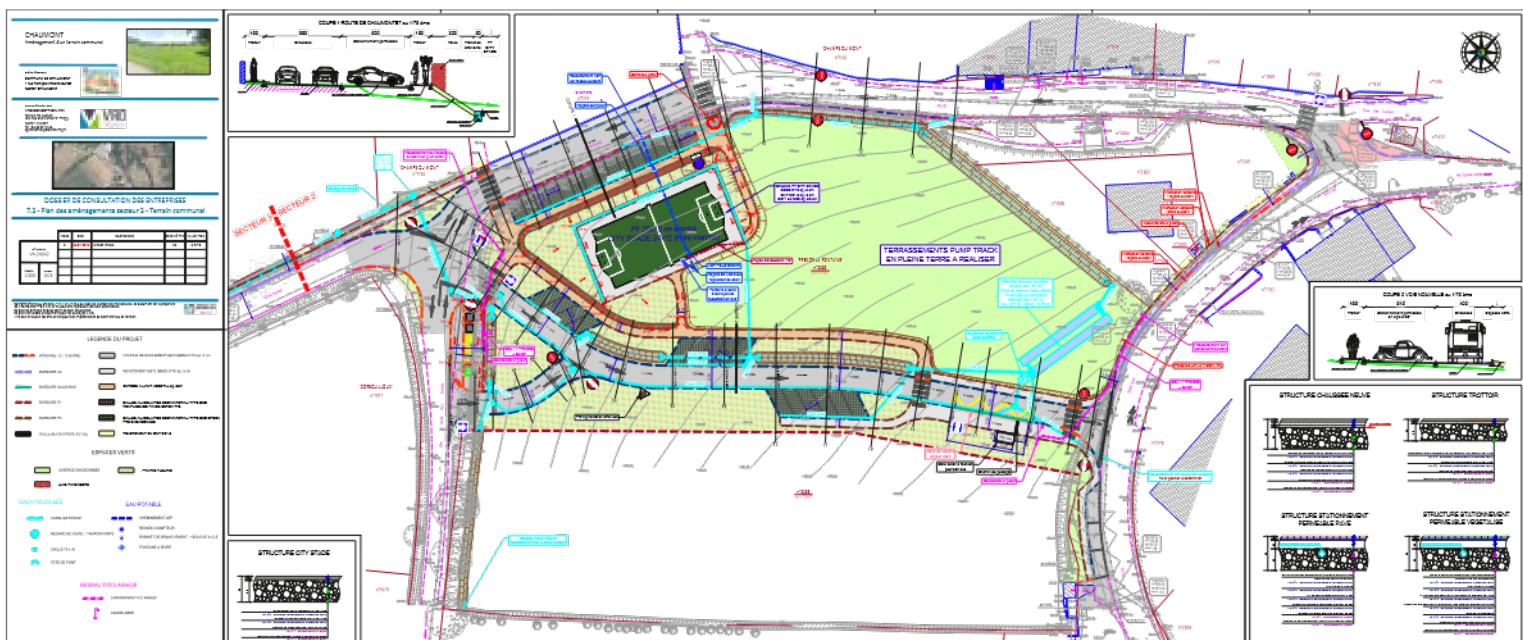
Pour rappel, nous avons travaillé avec un bureau d'études afin de sécuriser au mieux les routes de Saint-Jean et de Chaumontet (Corbouilloux). Il a donc été décidé de créer des trottoirs, des passages piétons ainsi que d'avancer le début d'agglomération. Un nouveau sens de circulation sera mis en place.

Concernant le terrain communal, la création d'un city stade,

d'un pump track, de places de parking a été retenue par l'équipe municipale. Les travaux devraient être terminés premier trimestre 2026.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Romain FOËX
1^{ER} Adjoint



● Création d'une chaufferie bois collective

Le projet d'une chaufferie collective était en réflexion depuis plusieurs années. Ainsi, dès 2005, l'équipe municipale avait inclus cette éventualité pour la construction des 8 logements communaux, et de même lors des travaux d'assainissement du chef-lieu en 2008.

En 2024, une étude de faisabilité a été effectuée par le bureau d'études INDDIGO pour chauffer les 8 appartements (ruelle du Pralet) actuellement en chauffage électrique individuel, le bâtiment « Espérance » équipé d'une chaudière gaz (1989), la mairie et tout le bâtiment « auberge ».

De ce travail, plusieurs scénarios ont été envisagés :

- Création d'une chaufferie dans l'ancien hangar (ruelle du Pralet) avec l'approvisionnement en bois déchiqueté par le haut c'est-à-dire par l'esplanade du « Pralet » avec l'aménagement d'un chemin pour la livraison en semi-remorque.

- Création d'une chaufferie à granules également dans l'ancien hangar
- Modification de la chaufferie du bâtiment « auberge » De ces propositions, le conseil municipal a retenu la dernière proposition, soit la modification de la chaufferie du bâtiment « auberge ».

Suite à l'appel d'offre, c'est l'entreprise Vuachenergie qui a été retenue pour un montant de 129 545.95 € HT.

Une demande de CEE (Certificats d'Economie d'Energie) est en cours. Une fois la première phase exécutée, il restera la connexion des différents bâtiments.

M André-Gilles CHATAGNAT
Le Maire



« Le Relais des Mots »



La bibliothèque fonctionne toute l'année et est ouverte à tous. Son accès est gratuit

Horaires :

Mercredi de 17h30 à 19h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Contact :

bibliotheque.chaumont@gmail.com

■ **Un espace « Enfants »**

Petits et grands investissent largement ce coin qui leur est dédié et trouvent aussi bien albums, BD, documentaires et romans adaptés pour tous les âges.

■ **Une « BDthèque »**

Alimentée régulièrement par les prêts de Savoie et Haute-Savoie Biblio et nos acquisitions, une large offre de « BD Adultes » est à disposition



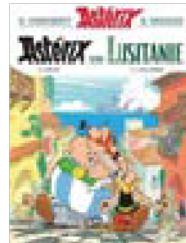
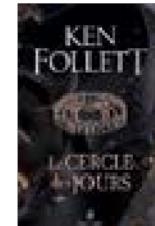
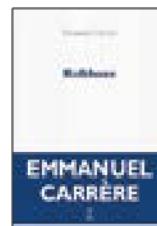
■ **Un large choix pour tous les goûts**

Plus de 4000 ouvrages sont à disposition pour enfants, jeunes et adultes.

Une partie est en fond propre avec des acquisitions tout au long de l'année pour être au plus près de l'actualité littéraire.

Une partie correspond aux prêts de Savoie et Haute-Savoie Biblio avec :

- ✓ un renouvellement mensuel via un système de réservations
- ✓ un renouvellement annuel pour une offre riche et variée dans tous les domaines
- ✓ des suggestions d'acquisitions régulières pour répondre aux demandes des lecteurs



■ **Un partenariat**

- ✓ Avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de la Ferme des Roches par un accueil sur un temps spécifique
- ✓ Avec le Centre de Loisirs Le Triolet par le prêt de livres lors de l'accueil sur la période des vacances scolaires

- **Savoie et Haute-Savoie Biblio**
Ressources Numériques :

En complément du prêt d'ouvrages, la Direction de Lecture Publique permet l'accès à :

- ✓ « **e-medi@s** », un accès gratuit et illimité à une multitude de contenus numériques et culturels :
 - Presse en ligne
 - Cours d'autoformation
 - Livres numériques et audio,
 - Espace enfants
 - Films, documentaires, spectacles
 - Musique en streaming
 - Jeux video

Site : <https://e-medias.biblio7374.fr/>

- ✓ « **La Réf' – L'univers des 10-17** »

Même principe que « e-medi@s » avec un contenu spécifique adapté aux jeunes :

- Mangas
- Romans
- Jeux vidéo
- Musique
- Tutos DIY
- Contenus pour apprendre et découvrir

Site : <https://laref.biblio7374.fr/>

Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements et vous aider si besoin dans la création de votre compte.



- **Page Facebook et Instagram**

Le Relais des Mots communique maintenant via les réseaux sociaux pour informer régulièrement de son activité (nouveautés, horaires...)

- ✓ **Page Facebook :**

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61577326426689>



- ✓ **Instagram**

https://www.instagram.com/le_rela...



Nous sommes à la recherche de bénévoles pour enrichir notre équipe et apporter de nouvelles idées afin de développer notre activité.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous rencontrer lors d'une permanence.

L'équipe des bénévoles

La Taverne de Chaumont

● Un nouveau lieu de convivialité ouvre bientôt ses portes !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Noémie 31 ans, Nicolas 36 ans, et Mike 31 ans ont choisi de s'unir autour d'un projet commun : **redonner vie au bar-restaurant de Chaumont sous le nom de La Taverne de Chaumont**. Tous trois habitants de Sallenoves et savoyards de souche, ils partagent depuis plus de quinze ans une belle amitié, forgée autour du monde du rugby et de valeurs communes : le partage, la convivialité et l'esprit d'équipe.

Nicolas et Mike évoluent dans l'univers du ballon ovale depuis plus de vingt-six ans. Aujourd'hui, Nicolas est vice-président du club de rugby de Saint-Julien-en-Genevois, tandis que Noémie et Mike ont été membres actifs du club de rugby de Meythet pendant huit ans – Mike en tant que joueur puis trésorier, et Noémie comme secrétaire et bénévole. Cette expérience du collectif et de la camaraderie, ils souhaitent aujourd'hui la transmettre dans un lieu vivant et accueillant.

À La Taverne de Chaumont, la cuisine sera maison, locale et de saison, inspirée des recettes de nos grands mères, servie dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'objectif : retrouver le goût des bonnes choses, dans un cadre simple et authentique, comme à la maison.

Au programme : soirées à thèmes, dégustations et animations variées, destinées à animer la vie du village et à renforcer les liens entre habitants.



L'ouverture est prévue pour le printemps 2026.

En attendant, le trio s'active déjà aux préparatifs et promet un lieu où bon repas, bons produits et bonne humeur seront toujours au rendez-vous.

Arvi

Noémie KALIABINE
Mike NAVILLOZ
Nicolas BONFORT



Une année à Chaumont



● Repas des aînés

Le samedi 25 janvier, la traditionnelle rencontre des aînés a eu lieu à la salle Espérance. Cet événement convivial a réuni une cinquantaine de convives, qui ont partagé un moment chaleureux autour d'un délicieux repas.

Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, 8 repas ont été livrés directement à domicile, permettant à chacun de participer à cette belle occasion.

L'aînée de notre commune, Mme Huguette Daviet, nous a honoré de sa présence, l'occasion de faire un article dans le Dauphiné. En fin de repas, chaque convive a eu le plaisir de recevoir un chocolat, apportant une touche douce et gourmande à cette belle journée.

Cet événement fut l'occasion de renforcer les liens au sein de notre commune et de témoigner de l'importance de nos aînés. C'est avec plaisir que l'équipe municipale vous retrouvera le samedi 24 Janvier 2026 pour ce moment de convivialité.

Noémie MERLET

Adjointe en charge de la communication



● Les soirées « Jeux » du jeudi

C'est dans une ambiance conviviale et joyeuse que tous les jeudis soir à partir de 19h, les membres actifs du groupe se retrouvent pour jouer à la salle de la fontaine autour de tables de cartes, jeux de plateau, jeux de stratégie ou jeux d'ambiance, scrabble, tarot et parfois ressortent quelques «monuments» qui semblent avoir défié le temps comme «Richesses du Monde» !

Une vingtaine d'adhérents fait vivre cette activité qui peut accueillir parfois des visiteurs d'un soir ou des amis de passage, tous ravis de partager ces instants parfois autour d'un verre et/ou un gâteau ou une glace grâce à notre petite buvette associative et à nos pâtissières émérites !

François-Michel DREVET
Pour l'association « A l'Est des Daines »





Mars

● Théâtre de Chaumont

Dans notre petite Commune de Chaumont, la culture s'invite au plus près des habitants, grâce notamment à notre sympathique et talentueuse petite Troupe de Théâtre et au talent de notre non moins talentueux metteur en scène Martin Tissot. Notre rendez-vous est proposé chaque année au mois de mars avec 10 représentations. Un convivialité et d'émotions partagées.

En 2025, vous avez à nouveau été presque 800 spectateurs à venir récompenser le travail de cette belle équipe, qui commencé à travailler dès le mois de septembre pour vous présenter un spectacle en mars 2026 et qui a donc bien du mérite. Sans votre présence et votre enthousiasme tout cela ne serait rien. Aussi, l'ensemble de la troupe tient à vous adresser ses chaleureux remerciements.

En 2026, c'est la comédie « La Soupière » qui vous sera proposée. Une pièce de Robert Lamoureux, pleine de bons mots, de comique et effleurant délicatement la férocité des relations familiales de la bourgeoisie.

Dans notre belle campagne, la culture est aussi un refuge, porté par le soutien toujours bienveillant de notre Mairie et aussi et surtout par le cœur de nos habitants.

Merci d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez à notre nouvelle saison en venant nombreux applaudir le talent de notre petite Troupe.

Et voici, pour vos agendas, les prochaines dates de représentations 2026 :

**28 février et 1er mars
06 mars et 7 mars
14 mars et 15 mars
20 mars et 21 mars
28 mars et 29 mars**

**Marceline BUENADICHA
Pour le Théâtre de Chaumont**





Mai

● La fête des parents

La deuxième édition de la fête des parents a eu lieu le samedi midi 24 mai dans notre beau Jardin du Pressoir. Le soleil était présent tout comme les 4 bébés nés dans l'année qui s'est écoulée. C'est toujours un plaisir de découvrir ses nouveaux habitants. Pour fêter ces naissances, les familles ont reçu un nichoir.

Chaque parent présent est reparti avec une plante de la Ferme de Chosal ou un produit préparé par l'EAM de la Ferme des Roches (meringues, cookies salés ou encore sel aux herbes). Un événement que nous aimons faire rimer avec partage, l'occasion de discuter autour d'un petit buffet.
Un grand merci aux habitants pour leur participation.

Noémie MERLET

Adjointe en charge de la communication



● Fête des voisins au Malpas

Le 31 mai 2025, Marceline a eu la gentillesse de nous inviter chez elle pour la fête des voisins.

Nous avons pu profiter de son jardin ainsi que du soleil. Ça a été l'occasion de rencontrer les futurs acquéreurs d'une maison au Malpas ainsi que d'autres fraîchement arrivés. Merci à tous pour ce grand moment de convivialité.

Eric MANTILLERI
2^e adjoint





● Chapelle Saint Jean-Baptiste

Les soutiens de la paroisse Saint Jacques - Val des Usses et celui de la commune ont permis en novembre 2024 et juin 2025 le sauvetage de la fontaine baptismale de l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste.

Cette intervention au côté du compagnon de l'atelier du patrimoine Aymeric de Heurtaultmont a bénéficié des compétences de Thierry Vieux - agent technique communal - et de nombreux bénévoles. Les granits utilisés pour la restauration de la base de la croix sont ceux de l'ancienne mairie-école de 1900. L'histoire oubliée de cette ancienne église paroissiale de Saint de Thiollaz sera publiée en 2026 dans les Échos Saléviens.

Ryck HUBOUX

Pour l'association Ké'Viva Chaumont



● Des nouvelles du jardin associatif

C'est un endroit caché au cœur du village, intimiste, plein de charme, et pourtant peu de personnes le connaissent. C'est plutôt un espace où l'on peut se poser, organiser un apéritif, discuter jardinage, propice aux liens entre voisins, plutôt qu'un jardin où l'on cultive. Mais des vivaces sont bien installées, plantes aromatiques, simples, framboisiers, fruitiers...

Pour le faire connaître, nous avons proposé au cours de la saison estivale trois animations :

- Réussir son compost avec l'intervention d'un maître composteur, suivi d'un zoom sur la mélisse, ses vertus, ses utilisations.
- Commencer un herbier, empreintes végétales sur papier ou tissu, un atelier destiné aux enfants : belle participation
- La lactofermentation, tout savoir sur ce moyen de conservation, une animation qui a eu beaucoup de succès, une nouvelle date sera bientôt programmée.

Et depuis peu le jardin a trouvé un nom : « le jardin de Jacquot », un clin d'oeil à son ancien propriétaire qui l'a si bien entretenu. Nous prévoyons maintenant d'installer des panneaux indicateurs dans le village pour inciter la visite et qui sait susciter des motivations...

Pour nous rejoindre ou être informé des animations programmées, contacter l'association : estdesdaines@gmail.com

Laurence VILLE
Pour l'association « A l'Est des Daines »



● Comité des fêtes : Chaumont, une année sous le signe de la convivialité

À Chaumont, les rendez-vous festifs se suivent et l'ambiance reste la même : chaleureuse, joyeuse et pleine d'énergie.

En décembre, le passage des tracteurs illuminés a enchanté le village. Les engins décorés de lumières ont défilé dans une ambiance joyeuse et féérique.

Petits et grands étaient au rendez-vous pour admirer le cortège et profiter des crêpes et de la buvette installées pour l'occasion.

Au printemps, les enfants ont pris d'assaut les abords des ruines du château pour la chasse de Pâques.

Boîte à oeufs en main, ils ont cherché les oeufs colorés dissimulés un peu partout, espérant tomber sur l'un des oeufs d'or donnant droit à une récompense spéciale.

Tous sont repartis avec leur chocolat et le sourire, dans une ambiance familiale et bon enfant.

Et puis est venu **l'été** et le Festi'Pralet, ce moment qu'on attend toujours un peu comme les vacances.



Les burgers maison, la buvette et les stands de restauration ont connu leur habituel succès, pendant que les concerts faisaient bouger toutes les générations.

Entre amis, en famille ou entre deux services, tout le monde a trouvé sa place dans cette belle ambiance de village.

Et si tout cela est possible, c'est grâce aux membres du Comité des Fêtes, entourés de leurs proches et amis, toujours partants pour donner un coup de main ou prêter un peu de matériel quand il faut. **À Chaumont, la fête, c'est une affaire de cœur... et surtout, d'équipe.**

Si l'envie vous dit de participer à l'organisation de moments conviviaux et festifs, rejoignez notre équipe dynamique et n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : cfchaumont74@gmail.com / 06 79 70 83 13

L'équipe du CFC
Comité des Fêtes de Chaumont

● Les soirées musicales de la fontaine

L'été 2025, onze soirées, trois acteurs principaux :

D'abord, il y a les Bénévoles. Je les cite en premier, car sans eux rien ne se ferait. J'aimerais les nommer tous, mais ce serait trop long et je risquerais d'en oublier !

Ils/elles font les courses, mettent en place les tables, les bancs et les barnums, préparent les couverts, éplochent les légumes, composent les compotes, tranchent les pains et les radis ; puis accueillent les convives, vendent les tickets-repas, passent les commandes, garnissent les planches (charcuterie ou végé), sortent les bouteilles. Puis chargent le lave-vaisselle, séchent les verres, et enfin comptent la caisse, nettoient le local, rangent le mobilier et referment la porte, épuisé-e-s ...

Ensuite, il y a les Artistes, les solistes, les duos, les trios. Par exemple Chloé et Wood, s'il faut n'en citer que deux, sans faire de jaloux. Ils sont peut-être déjà venus l'année dernière et certains reviendront l'année prochaine profiter de l'occasion de se produire dans cette ambiance conviviale. Qu'ils jouent de la guitare, du saxo ou de l'accordéon, qu'ils chantent des variétés françaises, du rock, du jazz ou leurs compositions, ils nous enchantent et nous entraînent ! Alors on pose son verre, on se lève et on danse ...

Enfin et surtout, il y a les Convives. Impossible de se remémorer 80 personnes, je leur donne donc un nom collectif : les Copains (d'abord) ! Au début ils ne venaient que du village, puis la réputation s'est propagée comme des ronds dans l'eau, de hameaux en villages. Ils sont venus et revenus, de plus en plus fidèles. Ils se sont retrouvés, entre amis ou en familles. Le beau temps aidant, il a fallu rajouter des tables et des chaises ; parfois on a manqué de planches...

Ainsi, cet été 2025, l'équipe de A L'EST DES DAINES a mis sur pied 11 soirées, tous les mardis soir de mi-juin à fin août, avec le soutien actif de la Mairie.

À noter aussi :

- Les Tables de la Fontaine (derniers mardis du mois, 5 fois en 2025)
- La Buvette éphémère (tous les dimanches matin de 9h à 11h30).

Merci à tous et rendez-vous l'été prochain !

Lennart GOLDMANN
pour l'association « A l'est des Daines »





Novembre



● Karaoké

Ni The Voice ni Star Academy, le karaoké de Chaumont édition 2025 nous a offert des performances «hors normes» à tous points de vue. Les plus courageux se sont lancés en solos, les plus unis en duos et les plus solidaires en trios, toujours avec un entrain de TGV. Ici pas de notation, ni de classement, mais l'applaudimètre a explosé plusieurs fois ! De la part de tous : une étoile au guide *Michelin* pour Alexis, qui nous a vraiment régalaé avec son curry de poulet et ses oeufs à la neige et un grand merci pour l'organisation, la décoration et le service aux bénévoles de A l'Est des Daines (meilleurs que certains professionnels 😊) !

Lennart GOLDMANN
pour l'association « A l'est des Daines »





Décembre

● Un Noël pour tous !

Le vendredi 5 décembre, nous avons donné rendez-vous aux habitants de Chaumont et des communes extérieures pour fêter Noël.

Cette année, avec les bénévoles de L'Est des Daines, du Comité des Fêtes de Chaumont, du Moto Club Chaumont et de la bibliothèque, nous avons travaillé dès mars à l'élaboration de cette dernière fête pour ce mandat.

Ensemble, nous avons choisi de rendre cette soirée de Noël solidaire. Des récoltes de dons, pour l'association Les paniers du coeur (épicerie solidaire de Frangy) et la SPA Annecy-Marlloz, ont été mises en place.

Nous avons également souhaité que l'ensemble des bénéfices soit reversé à l'association Montagne du Coeur qui vient en aide aux familles touchées par la maladie de leur enfant. La tombola mise en place a permis de récolter

236€. Le lot en jeu a été remporté par une habitante de Chaumont. À l'heure où j'écris cet article, nous n'avons pas encore le montant récolté, vous le saurez via l'application « OyéOyé ».

Au programme de cette soirée : marché de Noël avec des artisans locaux, animations pour les enfants : bricolage, maquillage, contes, pêche à la ligne. Le Père Noël a fait son apparition pour le plus grand plaisir des enfants. Nous avions aménagé un lieu où chacun pouvait se prendre en photo avec le Père Noël.



Nous avons pu compter sur la voix de Laura qui a chanté avec brio les tubes de Noël tout en animant la soirée. Un grand merci Laura pour ton implication.

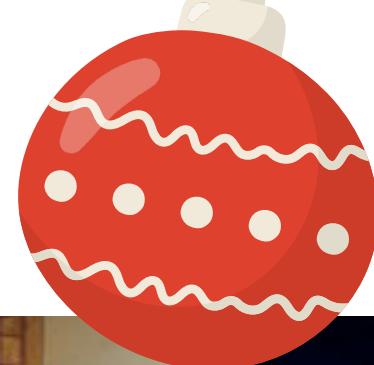
Cette année, nous avions la météo avec nous, enfin ! Nous avions prévu de quoi se réchauffer avec un verre de vin chaud ou de jus de pomme chaud ou bien encore de la soupe et des sandwichs.

Tout a été pensé pour que vous passiez une belle soirée en notre compagnie.

Pour moi, en tant qu'élue, c'était le dernier Noël que j'organisais avec les associations. Je tiens à remercier chacun des bénévoles d'avoir répondu présent à chaque fête de Noël. Parce que ceux qui me connaissent savent que Noël est un moment important dans mon année et que sans eux, jamais les idées n'auraient pu être réalisées. Alors un grand MERCI à tous ceux qui ont été à mes côtés cette année et les précédentes. Cela a été une joie de partager avec vous ces moments de magie.

Je vous souhaite de passer de douces et belles fêtes de fin d'année.

Noémie MERLET
3^{ème} adjointe, chargée de communication





Au fil de l'année

A l'Est des Daines



● L'épicerie « Mon épi » de Chaumont est ouverte !

L'épicerie est ouverte à la salle de la Fontaine de A l'Est des Daines, et vous propose des produits majoritairement locaux et bio :

- Des produits frais en précommande :

- Lait cru, faisselles, et fromage frais de la **Ferme du Pré Luison à Chaumont**
- Fromage de vache (comté, tomme de Savoie, reblochon) de la **fromagerie Gojon à Challonges**
- Beurre du **Crêt Joli à Minzier**
- Pain frais de **Croq'en Pâte à Savigny**
- Viennoiseries de **Sucré Doré à Frangy**
- Légumes (pommes de terre, haricots secs, courges) de **Olé a vannecy à Desingy**
- Pommes & jus de pommes de **chez Duret à Cercier**
- Agrumes de Sicile (bon, là c'est moins local :o)
- **A venir** : Fromage de brebis de **Bêêle Nature à Menthonnex-sous-Clermont**

- Des produits en stock :

- Epicerie salée
- Epicerie sucrée
- Chocolat & café de **Grain de Sail** (très bas bilan carbone)
- Boissons : bières de la **Brasserie 744**, sodas des **brasseurs savoyards à Alby sur Chéran**, ...
- Produits ménagers
- Produits de beauté : la **Savonnerie du Vuache à Dingy**, **Coeur Nature à Minzier**, ...

Les prix sont ceux des producteurs !

Etant une épicerie associative, avec des épiciers bénévoles et un local prêté par la Mairie, nous revendons au prix où nous achetons.

Vous achetez donc vos produits au prix juste, au village, et dans la bonne ambiance de la buvette !

Vous pouvez venir pour des achats ponctuels, et/ou vous investir en devenant bénévole de l'épicerie.

Horaires d'ouverture : mercredi de 18h à 19h, jeudi à 18h30, vendredi de 18h à 19h, et dimanche de 9h à 11h30.

Nous vous attendons nombreux à la salle de la Fontaine pour vous faire visiter notre épicerie, qui n'est pas visible de l'extérieur, mais qui est bien active !

**L'équipe de l'épicerie de Chaumont
Pour l'association « A l'Est des Daines »**



● La buvette dominicale de « A l'Est des Daines » !

Chaque dimanche matin à Chaumont, la buvette du village accueille les habitants à **la salle de la Fontaine (29 route de Saint Jean) de 9h à 11h30** pour un moment convivial autour d'un café et de viennoiseries fraîches confectionnées par notre partenaire Sucré Doré de Frangy.

Vous pouvez venir y prendre votre petit déjeuner sur place ou venir le récupérer !

Fini de courir après le pain et les croissants ! Pour vous assurer d'avoir votre petit plaisir sucré, la buvette propose un service de commande de viennoiseries.

Il vous suffit de passer votre commande avant le samedi 14h au 09 81 43 37 00

(message sur répondeur)
et de venir la récupérer le dimanche matin.

C'est simple, pratique, et ça vous laisse le temps de savourer un bon café sur place tout en discutant avec vos voisins. Dans ce même local se trouve également l'épicerie "Mon Épi" ouverte à tous, où vous pouvez vous ravitailler grâce à nos produits locaux et de première nécessité.

La buvette fonctionne grâce à des bénévoles, et nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour faire perdurer ce moment convivial de notre vie locale.

L'équipe de « A l'Est des Daines »

● Événement à venir de l'association « à l'Est des Daines »

**Vide grenier / maisons à Chaumont
Le dimanche 26 avril 2026**

● Sourire en Cœur :

Merci pour toutes ces années de solidarité

Après de nombreuses années d'engagement, l'association Sourire en Cœur a choisi de mettre fin à son activité. Tout au long de son parcours, elle a oeuvré avec cœur pour apporter aide, réconfort et moments de bonheur aux enfants malades ou en situation de handicap, ainsi qu'à leurs familles.

Toute l'équipe souhaite remercier très sincèrement les bénévoles, partenaires, donateurs et habitants qui, par leur présence, leur générosité et leur bienveillance, ont permis de faire vivre cette belle aventure humaine et solidaire.

Avant de clore cette page, l'association a prolongé une dernière fois son élan de solidarité en reversant **un peu plus de 5 000 € à six familles accompagnées au fil des années.**

Grâce à vous, Sourire en Cœur a pu offrir de la joie, des sourires et de précieux souvenirs à de nombreux enfants et familles.

**Caroline LEBEGUE
Pour l'association "Sourire en cœur"**



Intercommunalité



● L'APE Le Triolet : « Que reste-t-il de nos souvenirs d'enfance ? »

Chers lecteurs, chers parents...

S'il y a bien un point qui nous rassemble, c'est qu'aucun d'entre nous ne pourrait prétendre ne pas avoir fréquenté l'école pendant un temps... Nous avons tous passé quelques années, assis derrière un pupitre, un bureau et devant un tableau noir...

Alors oui, l'école, nous en gardons forcément des souvenirs. Les copains, les instituteurs, les leçons, les exercices de calcul et les trop longues pages d'écriture...

C'est sûr que l'école c'est nécessaire mais bon... avouez que vous gardez aussi de bons souvenirs de moments plus légers et festifs !

Bon nombre de ces souvenirs viennent sans doute de sorties scolaires, de l'intervention d'animateurs, de classe verte qu'on a pu faire au cours de nos jeunes années. Et bien tout ça ne se met pas en place sans l'intervention en coulisse de personnes motivées et impliquées tout au long de l'année.

Au Triolet, notre chère école des villages de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier, l'Association des Parents d'Élèves (APE) se mobilise aux côtés des équipes enseignantes afin de trouver toujours plus d'idées. Grâce aux projets mis en place régulièrement, une collecte de fonds est instaurée.

Les fonds collectés ainsi lors des différentes manifestations sont transmis au corps enseignant. Ils permettent, vous l'aurez compris, de contribuer à la mise en place d'un maximum de

projets pédagogiques. Pour que vos enfants, petits-enfants aient à leur tour leurs souvenirs d'enfance de demain. Plus tard, ils seront contents de raconter comment « à l'époque on faisait plein de chose à l'école de Minzier » !Cette Association de Parents d'Élèves regroupe quelques parents qui, comme tous les parents ont un travail, des activités, leurs enfants à gérer et à qui le temps manque parfois.

Mais ces membres de l'APE ont pris parti de se dégager

tantôt pour une soirée de réunion, tantôt pour un samedi à encadrer une boum. Ils n'hésitent pas à relever les manches pour fabriquer des pizzas le temps d'une journée ou encore préparer des sachets de bonbons à ouvrir pour Noël. Toute cette énergie en vaut la peine : c'est un des maillons de cette « fabrique à souvenirs ».

Alors, chers lecteurs, chers parents, si désormais vous souhaitez comme vos enfants fabriquer vos souvenirs d'adultes, rejoignez vite l'équipe de l'APE. Vous serez accueillis dans la bonne humeur, vous rencontrerez de nouvelles personnes et apprécierez discuter avec quelques-uns de vos voisins dans une bonne ambiance. C'est bien connu : plus on est de fous, plus on rit... Mais là, en plus c'est utile et important pour les enfants du Triolet... Finalement, il n'y a pas d'âge pour fabriquer de bons souvenirs! On vous attend...

L'équipe de l'APE du Triolet





Réduire nos déchets grâce au compostage : une solution écologique et économique

La caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles révèle que 25 % de nos déchets, soit environ 1 125 tonnes par an, sont composés de biodéchets compostables tels que les épluchures, déchets végétaux et autres matières organiques. En compostant ces 1 125 tonnes de biodéchets, la collectivité pourrait économiser 225 000 € par an tout en réduisant les émissions liées à l'incinération. Le compost produit sert d'amendement naturel pour les sols, limite ainsi l'achat de terreau et favorise une gestion durable des ressources.



Prix : 30€

Prix : 150€/composteur

Gymnase intercommunal de Frangy

La CC Usses et Rhône a lancé les études pour le futur gymnase intercommunal à Frangy, près du collège et des bâtiments techniques communaux. Le projet, d'un coût de 6 951 545€ HT, sera soutenu par l'État, le département et la région à hauteur de 2 500 000 €. Le terrain est fourni gratuitement par la commune de Frangy et inclura un parking arboré avec des ombraries photovoltaïques. Le projet, en réflexion depuis cinq ans, entre maintenant dans une phase opérationnelle avec des études d'avant-projet terminées et un permis de construire qui a été déposé en janvier 2025. Le projet a été conçu avec les élus de la CCUR et de Frangy, les associations et le collège. Le futur gymnase comprendra notamment des gradins de 260 places pour les compétitions et un mur d'escalade. Le bâtiment sera destiné à plusieurs sports et notamment le basket, le handball, le badminton, le volley-ball ainsi que l'intercross. Le gymnase sera également mis à disposition aux élèves du collège du Val des Usses, en remplacement de la salle Claude Métendier, qui conservera toutefois sa partie dédiée au dojo et les arts martiaux. Les travaux débuteront au premier trimestre 2026 pour se terminer en mai 2027.



1. Composteurs individuels

Les habitants peuvent acquérir des composteurs individuels auprès du pôle environnement de la Communauté de Communes du territoire. Ces équipements permettent aux foyers disposant d'un jardin de gérer leurs biodéchets directement chez eux.

2. Compostage partagé pour les habitats collectifs

Dans les zones où le compostage individuel est difficile (centres-bourgs, habitats collectifs), des sites de compostage partagé peuvent être installés. Ces espaces communs permettent aux résidents de déposer leurs biodéchets dans des composteurs dédiés. Ce système favorise également le lien social et peut être intégré à des projets collectifs comme le jardinage partagé.

Comment participer ?

- Pour un composteur individuel :** contactez directement le pôle environnement de la CCUR pour connaître les modalités d'achat à l'adresse environnement@cc-ur.fr ou rdv sur le site internet <https://www.usses-etrhone.fr/> - rubrique environnement - Proposition d'acquisition d'un composteur individuel.
- Pour un site de compostage partagé :** identifiez-vous auprès de votre mairie et/ou service environnement de la CC Usses et Rhône. En collaboration avec la commune, nous identifierons un lieu public approprié (espace vert accessible) et mobiliserons les habitants concernés et intéressés.



Le nouvel EHPAD à Frangy ouvrira en avril 2026

À Frangy, les travaux de construction du nouvel EHPAD avancent à grands pas. Porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes Usses et Rhône, ce projet structurant est prévu pour être achevé en février 2026, avec un emménagement prévu au printemps. Le bâtiment, désormais sorti de terre, entre dans sa phase de finition intérieure, tandis que les aménagements extérieurs débutent.

Le futur établissement offrira une capacité d'accueil de 82 lits,

identique à celle de l'actuel, avec une unité Alzheimer intégrée en rez-de-chaussée. Pensé pour répondre aux exigences modernes, ce nouveau bâtiment proposera des conditions de vie bien plus confortables pour les résidents et un environnement de travail amélioré pour les équipes. Il offrira également un meilleur accueil aux familles, avec du stationnement à proximité.

Cette réalisation représente l'aboutissement d'un engagement débuté dès 2017, lors de la création de la nouvelle intercommunalité. Paul Rannard, président du CIAS et André-Gilles Chatagnat, son vice-président, ainsi que les élus du conseil d'administration, ont fait le choix de maintenir cet équipement à Frangy, au cœur du centre-bourg, refusant sa délocalisation initialement envisagée à l'extérieur. L'investissement est conséquent avec un total de 12 millions d'euros, frais d'études, de travaux et de mobiliers compris.

Le bâtiment actuel, vieillissant et non conforme aux normes électriques, ne permettait plus d'assurer des conditions dignes aux résidents. Le choix d'une construction neuve, sur un autre site, s'est révélé le plus pertinent. Il garantit en effet la continuité du service sans exposer les résidents aux nuisances du chantier.

Ces travaux participent à l'essor de Frangy, ils se font en parallèle de ceux du centrebourg avec sa place centrale et le chantier est tout proche du terrain qui accueillera le futur gymnase, dont les travaux débuteront début 2026



L'ADMR

L'ADMR des pays de Seyssel et de Frangy : au service de votre quotidien

À l'ADMR des pays de Seyssel et de Frangy, nous nous engageons chaque jour à proposer des **services d'aide et d'accompagnement à la personne** de qualité, pour toutes celles et ceux qui en ont besoin en milieu urbain comme rural, à chaque étape de la vie.

En 2025, nous avons soutenu **425 familles**, réalisé plus de **30 000 heures d'interventions** auprès de nos bénéficiaires et livré plus de **21 000 repas**. Ces chiffres traduisent avant tout notre **volonté d'être présents pour tous**, dans la bienveillance et le respect des besoins de chacun.

Contrairement aux idées reçues, l'ADMR ne s'adresse pas uniquement aux personnes âgées : nous accompagnons **toutes les personnes en situation de vulnérabilité**, qu'il s'agisse de nos aînés, de personnes en situation de handicap ou de familles traversant une période difficile.

Faites appel à l'ADMR des pays de Seyssel et de Frangy selon vos besoins :

- **Enfance et parentalité**

Aide aux familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables, accompagnement à domicile, et un réseau de 3 micro-crèches sur le département pour faciliter la vie des parents.

- **Accompagnement du handicap**

Des services sur mesure pour les personnes en situation de handicap, afin de garantir confort, sécurité et maintien à domicile.

- **Services et soins aux seniors**

Soins infirmiers, aide à domicile, accompagnement social et activités favorisant l'autonomie — le tout dans un esprit de respect, d'écoute et de proximité.

- **Entretien de la maison**

Prestations de ménage, repassage ou portage de repas à domicile pour faciliter le quotidien et offrir un vrai soutien pratique.

Plusieurs de nos services sont éligibles à des aides financières de l'État, pour permettre à chacun d'en bénéficier dans les meilleures conditions.

À l'ADMR de Seyssel et de Frangy, notre priorité est de favoriser le maintien à domicile tout en respectant les modes de vie et les choix de chacun. Parce qu'aider, c'est avant tout accompagner avec coeur, nous sommes à vos côtés, chaque jour, pour répondre à vos besoins.

Venez choisir votre bénévolat !

Être bénévole, c'est bien plus qu'un engagement : c'est un **choix du cœur**. C'est décider de consacrer un peu de son temps et de son énergie pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin, tout près de chez soi.

À l'ADMR des pays de Seyssel et de Frangy nos **15 bénévoles** sont le véritable moteur de notre action. Ils incarnent au quotidien les valeurs de solidarité, de proximité et d'entraide qui font la force de notre réseau.

Nos bénévoles s'impliquent dans différentes missions, selon leurs envies et leurs compétences :

- **Missions relationnelles** : rendre visite à des personnes isolées, créer du lien, écouter, échanger et apporter un peu de chaleur humaine.
- **Missions statutaires** ou organisationnelles : participer à la vie de l'association, gérer les demandes de prestations, veiller à la qualité du service rendu, ou encore contribuer à l'animation locale.

Quel que soit votre profil, **il y a une place pour vous** à l'ADMR des pays de Seyssel et de Frangy ! Chaque contribution, même modeste, fait une réelle différence dans le quotidien de nos bénéficiaires.

Rejoindre l'ADMR, c'est aussi intégrer un **réseau dynamique de plus de 430 bénévoles dans le département**, partager des moments riches de sens, et agir concrètement pour un avenir plus solidaire.

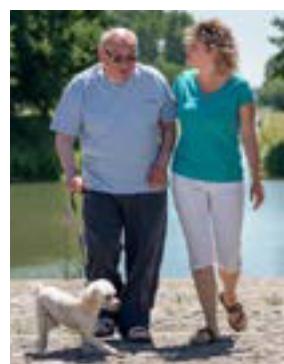
Envie de vous investir dans une belle aventure humaine?

Contactez-nous dès aujourd'hui et devenez acteur du bien-être de tous !

ADMR des pays de Seyssel et de Frangy

ZA des Bonnets 74270 Musièges

Tel : 04 50 44 49 15- Mail : accueil.seysselfrangy@fede74.admr.org



MP BLANCHET
Secrétaire statutaire de ADMR
des pays de Seyssel et de
Frangy

● Centre de loisirs Le Triolet

Un centre de loisirs a pour mission principale de mettre en place des animations qui permettent l'épanouissement des enfants qu'il accueille. Il propose des activités variées et ludiques : activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques ...avec une plus-value éducative.

En 2025, le centre de loisirs Le Triolet a accueilli pas moins de 450 enfants différents, ce qui représente environ 290 familles différentes. Les enfants ont été encadrés par 42 animateurs différents, animateurs issus de notre territoire. Le centre de loisirs Le Triolet est issu d'un partenariat entre la Fédération des Oeuvres Laïques (association d'éducation populaire) et la Communauté de Communes Usses et Rhône.

Ses objectifs pédagogiques pour cette année sont axés sur :

- Favoriser le bien-vivre ensemble,
- Permettre à l'enfant d'être un éco-citoyen de demain
- Favoriser les liens intergénérationnels



Le centre est ouvert tous les mercredis de l'année ainsi que les vacances scolaires (exceptées celles de fin d'année) pour les enfants de 3 à 12 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Mme STORY Dorine directrice de la structure : loisirs.triolet@gmail.com ou 06.80.84.86.06.



L'équipe du centre de loisirs
Centre de loisirs le Triolet
71 route de Savigny
74270 MINZIER

● Des nouvelles du groupe scolaire « Le Triolet »

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de notre groupe scolaire du Triolet ont débuté comme prévu en février 2025 et avancent comme il se doit.

Pour cette 1ère phase, les travaux sont concentrés dans la zone Nord de l'école avec :

- La création d'une nouvelle chaufferie plus accessible et changement de mode de chauffage. Nous passons d'un chauffage au gaz à une chaudière à granulés bois.
- La création d'une classe élémentaire, d'une bibliothèque et de nouveaux sanitaires.
- La création d'une nouvelle cuisine adaptée à la confection de repas sur place avec toute la marche en avant et la réglementation nécessaire à celle-ci sont en cours.

Le toit de l'aile élémentaire a été refait pendant l'été : le remplacement de la couverture en tuiles par des bacs acier a suscité pas mal de questions auprès de la population mais cela était nécessaire si nous voulions renforcer l'isolation du toit car les bacs acier sont plus légers que les tuiles.

Cette 1ère phase devrait se finir au printemps 2026 et la 2ème phase pourra alors commencer côté maternelle.

SIVU

Chaumont, Contamine-Sarzin, Minzier



Syr'Usses



Un été (encore) sec pour la rivière les Usses

Cette année, la sécheresse a été moins prononcée qu'en 2022 mais des disparités se sont fait sentir sur le territoire. L'état de la ressource en eau a oscillé, alternant des périodes de débit très bas et de remontées fortes temporaires lors d'épisodes orageux. Certains secteurs, notamment à l'amont, ont été plus impactés par cette diminution de la ressource en eau, engendrant pour certaines communes un ravitaillement en eau potable.

Rappelons que le bassin versant des Usses n'a que très peu de stockage naturel d'eau, les nappes phréatiques sont peu profondes du fait du sous-sol karstique. De plus, le cours d'eau principal des Usses a son débit qui fluctue au gré des pluies. L'absence de neige ces dernières années ne permet plus une alimentation continue au printemps comme c'était le cas auparavant. Notons également, que les épisodes de fortes pluies ne permettent pas toujours de faire remonter les débits sur le long terme (plusieurs semaines, voire mois consécutifs). Les effets du changement climatique sont déjà visibles pour

la rivière et le syndicat de rivières les Usses estime que le débit pourrait baisser encore plus d'ici 2030-2050, entre juin et octobre.

Le syndicat de rivières les Usses est une collectivité territoriale dont le siège est situé à Bassi. Son territoire d'intervention couvre le bassin versant de la rivière les Usses et les affluents du Rhône côté Haute-Savoie entre Clarafond-Arcine et Seyssel. Cela représente 48 communes, pour 6 intercommunalités et environ 36 000 habitants. Il oeuvre pour la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau, réalise des travaux d'envergure en rivière et restaurant des zones humides dégradées. Le Syr'Usses mène aussi des actions de sensibilisation auprès des scolaires, des familles, des professionnels. Il suit l'évolution du territoire, accompagne les communes dans un développement durable et apporte son conseil et expertise à tous porteurs de projets.

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet : <http://www.rivieres-usses.com> et notre page Facebook Syr'Usses, Syndicat de Rivière Les Usses.

Fanny SEYVE

Pour le Syndicat des Rivières Les Usses

Dans la salle de bain

- Prendre des douches courtes plutôt que des bains.
- Installer des mousseurs sur les robinets et un pommeau de douche économique.
- Couper l'eau pendant le brossage des dents ou le rasage.
- Couper l'eau au moment de se savonner.

Quelques chiffres :

- Faire sa toilette à la lavabo : 8L sans mousseur / 3L avec mousseur
- Douche de 4 à 5 min : 80L à 80L sans équipement hydro-économie / 40L avec équipement hydro-économie
- Bain : 150L à 200L
- Cave-linge : 70 à 120L par lessive (40 à 90L pour les modèles les plus récents)



Dans la cuisine

- Privilégier le lave-vaisselle en mode économie plutôt que le lavage à la main.

Quelques chiffres :

- Vaisselles à la main sans bac : 50L
- Vaisselles avec bac : 18L
- Lave vaisselle : 20 à 25L pour les modèles récents

Dans les toilettes

- Installer une chasse d'eau à double débit.
- Utiliser des bouteilles remplies dans le réservoir pour limiter le volume d'eau utilisé.

Quelques chiffres :

- Chasse d'eau classique : 8L à 12L
- Chasse d'eau double commande : 3L à 6L

Usages extérieurs

- Entretien raisonnable des piscines et spas.
- Couvrir pour limiter l'évaporation.

Quelques chiffres :

- Remplissage d'une piscine : 50 000 à 80 000L

- Utiliser de l'eau récupérée pour laver votre terrasse ou votre allée.



- Nettoyer les voitures avec un seau plutôt qu'un tuyau.

Quelques chiffres :

- Lavage de la voiture au jet selon la pression entre 300 et 500L
- Lavage au seau : environ 50L
- Station de lavage jet haute-pression : 60L
- Station de lavage en eau : 160L



● Le FC Vuache poursuit son développement et prépare une saison ambitieuse !

Le Football Club du Vuache continue de grandir et de structurer ses activités. Fort de 340 licenciés, dont plus de 250 jeunes, le club confirme sa place parmi les acteurs majeurs du football local. Encadrés par une équipe passionnée de 30 éducateurs, les jeunes joueurs bénéficient d'un accompagnement de qualité, alliant formation, plaisir et esprit d'équipe.

Le FC Vuache s'appuie sur une structure sportive complète et dynamique, composée de :

- 4 équipes U7 / 3 équipes U9 / 3 équipes U11 / 3 équipes U13 / 2 équipes U15 / 2 équipes U17,
- 3 équipes séniors et 1 équipe vétéran.

Des apprentis pour renforcer la formation

Cette saison marque une nouvelle étape avec l'arrivée de trois apprentis :

- Quentin Guignardat, en formation marketing sportif, apportera son dynamisme à la communication et à la promotion du club.
- Mayus Botto-Bachelet et Sacha Glandut, en BPJEPS éducateur polyvalent option football, viendront renforcer l'encadrement des catégories jeunes et contribuer à la mise en place de nouveaux projets éducatifs et sportifs.

Un nouveau terrain synthétique d'honneur

Grande nouveauté également : le FC Vuache s'apprête à réceptionner son nouveau terrain synthétique d'honneur, doté d'un remplissage en bois, plus écologique et respectueux de l'environnement. Le club tient à remercier vivement le SIVU du Vuache et ses six communes membres pour leur soutien et leur investissement dans la réalisation de ce projet ambitieux, ainsi que dans la création des deux terrains synthétiques, qui offrent aujourd'hui des conditions d'entraînement et de compétition optimales à l'ensemble des licenciés.



Cap sur la Croatie pour Pâques 2026

Toujours tourné vers l'ouverture et la découverte, le FC Vuache offrira à ses jeunes licenciés une expérience internationale inoubliable : ils participeront à un tournoi international en Croatie lors des vacances de Pâques 2026. Une belle aventure humaine et sportive, symbole des valeurs de partage et d'ambition portées par le club.

Un stage Real Madrid pour la 2^e année consécutive

Fort du succès de la première édition, le FC Vuache accueillera à nouveau le stage officiel de la Fondation Real Madrid, du 6 au 10 juillet 2026. Cette collaboration prestigieuse offrira aux jeunes participants une semaine de football d'excellence, encadrée par les entraîneurs officiels de la Fondation, dans une ambiance sportive, éducative et internationale. Une expérience unique qui confirme la notoriété grandissante du club et son engagement dans la formation des jeunes talents.

40 ans d'histoire à fêter en 2026

L'année 2026 sera également marquée par un événement exceptionnel : le FC Vuache fêtera ses 40 ans le 4 juillet 2026 ! Une journée festive et conviviale est d'ores et déjà en préparation, avec de nombreuses surprises et la présence d'anciens joueurs, éducateurs et bénévoles qui ont marqué la vie du club depuis sa création.

Un club en mouvement

Entre la formation des jeunes, l'engagement des bénévoles, les nouveaux apprentis, les infrastructures modernes et les projets d'avenir, le FC Vuache poursuit sa mission : offrir à chacun, petits et grands, un cadre convivial et formateur pour pratiquer le football dans les meilleures conditions.

Contact : fcvuache1986@gmail.com
Mederic MOSTEIRO Pour le FC VUACHE



● Syndicat Intercommunal du Vuache

L'année 2025 a été une fois de plus riche en réalisations pour le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) et nous vous proposons ici de revenir sur quelques opérations marquantes de l'année écoulée :

105 arbres fruitiers restaurés et entretenus :

L'équipe technique spécialisée du Syndicat Mixte du Salève (trois agents), mise à la disposition du SIV quatre mois par an, a réalisé du 6 au 31 janvier la taille de restauration et d'entretien de 105 arbres fruitiers (24 poiriers, 50 pommiers et 31 autres). En 27 ans d'actions, c'est **2 977 interventions** qui ont été effectuées (certains arbres restaurés ayant ensuite été entretenus) !

Gestion des milieux naturels par les étudiants du Lycée agricole de Poisy :



Les élèves de seconde du Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy) sont intervenus du 17 au 21 mars sur deux espaces naturels remarquables de la commune de Chaumont : la friche à molinie du Pré Jarvan et la prairie sèche des Roches.



Ce partenariat entre le Lycée agricole de Poisy et le SIV, initié il y a une vingtaine d'année, permet d'allier « gestion de milieux naturels » et « formation professionnelle ».

Travaux réalisés :

- Débroussaillement des secteurs envahis par les ligneux,
- Maîtrise de l'avancée des lisières,
- Ramassage des déchets de coupes et mise en tas en périphérie des sites.

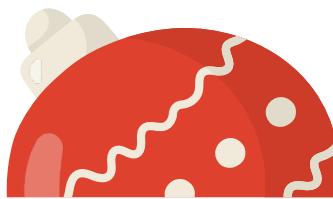
Cet automne, se sont les mêmes élèves (en première cette fois-ci) qui sont de nouveaux intervenus sur les pelouses sèches de la commune de Chaumont, au lieu-dit « **Sur le Mont** » (le 18 septembre et le 2 octobre) et autour des **Ruines du château** (le 27 novembre et le 12 décembre).

La Région AURA, nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 :

Les membres du Comité de pilotage (Copil) du site Natura 2000 du « **Massif du Mont Vuache** » se sont réunis à la mairie de Vulbens le jeudi 13 mars 2025. A cette occasion, il a d'abord été rappelé les orientations de la nouvelle politique régionale « Natura 2000 » votées en 2023 en Assemblée plénière.

Puis après une rétrospective des actions réalisées par le SIV (ancienne structure animatrice) en 2024, la Région Auvergne Rhône-Alpes (AURA), en tant qu'autorité administrative, a organisé deux élections :

- la désignation de la structure porteuse jusqu'au 31 décembre 2027 : la Région AURA a été élue,
- la désignation du Président du Copil jusqu'au 31 décembre 2027 : **Cyril Pellevat**, sénateur de Haute-Savoie et conseiller régional et **Luc Méry**, conseiller municipal de Chaumont et vice-président du SIV, ont été élus (coprésidence).



Un nouveau schéma directeur pour la randonnée dans le Pays du Vuache :

Le Département de la Haute-Savoie, dans le cadre de sa nouvelle politique « randonnée » adoptée en 2023, a réaffirmé son soutien aux collectivités locales chargées de la mise en oeuvre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Pour pouvoir bénéficier de ce soutien, le SIV, collectivité compétente pour le Pays du Vuache, a élaboré un document cadre de stratégie et de planification des projets « randonnée » sur son territoire : le Schéma Directeur de la Randonnée (SDR).

Après avoir rencontré les onze communes du Pays du Vuache pour recenser les projets en matière de randonnée, un Copil a été réuni le 19 mars pour prioriser les nombreuses propositions faites et élaborer un projet de territoire.

12 nouvelles boucles (avec 3 variantes) ont donc été proposées au Département pour une éventuelle inscription au PDIPR. Deux concernent la commune de Chaumont :

- **La boucle des Roches** Départ :

Chaumont, Balisage : Pédestre, 6 km, Objectif : Le Triolet,

- **Sur le chemin des espagnols**

Départ : Savigny (Cessens), Balisage : Pédestre, 10.5 km, Objectif : L'alpage du Vuache (Chaumont).



Animations « Nature » pour préserver et découvrir les ENS :

Dans le cadre de son programme de gestion des ENS (Espaces Naturels Sensibles) du Pays du Vuache, le SIV a inscrit plusieurs actions pour sensibiliser les publics adultes et scolaires aux richesses naturelles exceptionnelles du territoire et à leur nécessaire préservation. Pour ce faire, il a mandaté l'association de protection de la Nature « **Apollon74** », située à Saint-Julien en Genevois et expérimentée dans le domaine de l'animation Nature.

Ainsi, une première animation a eu lieu le jeudi 5 juin, dans le cadre d'un chantier participatif pour « **Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes** ». Le secteur

d'intervention était situé au Dauzet (marais, étangs et prairies humides) à Chaumont. Les travaux ont notamment consisté à arracher le Solidage géant. Cette journée a été organisée en partenariat avec la Fondation SOMFY (qui apporte un soutien humain aux associations), ce qui a permis de mobiliser 20 bénévoles !

Puis une sortie découverte grand public a été organisée



dans ce même secteur le samedi 21 juin, pour parcourir cette fois-ci les « **Forêts humides du Bois de l'Herse** », située au nord du Motocross de Chaumont. Cette journée a permis à la demi-douzaine de participants de découvrir la richesse floristique et faunistique de ces milieux naturels remarquables.

Enfin, le jeudi 26 juin, l'association Apollon74 a animé une journée sur le thème des « **Corridors Biologiques** » pour 23 élèves de CE1 de l'école du Triolet. Cette animation scolaire a été financée à 80% par la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc).

Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr



**Stéphane PATRY
Pour le SIV**





Déchetterie et tri sélectif

● Sivalor

LES CONSIGNES DE TRI, VOUS N'AVEZ PAS TOUT COMPRIS ?

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous accompagne dans le tri de vos déchets !

**Tous les emballages en verre
CONTENEUR VERT**

**Tous les emballages et les papiers
CONTENANT JAUNE**

**Toutes les ordures ménagères
POUBELLE GRISE**

**Tous les bio-déchets
COMPOST**

**Les encombrants, gros cartons,
déchets d'équipements électriques
et électroniques, et ampoules.
DÉCHETERIE**

LE SIVALOR VOUS LIVRE LES BONS GESTES DE TRI

Les bons gestes pour améliorer la qualité du tri

- Laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique.
- Ne pas déchirer les papiers. Les petits bouts de papiers ne peuvent pas être facilement séparés dans le centre de tri, il est préférable de ne rien déchirer.
- Inutile de laver les emballages, bien les vider suffit. L'eau est une ressource précieuse, autant l'économiser !
- Déposer les emballages EN VRAC et SANS SAC. Les déchets emboîtés ou dans un sac perturbent le bon fonctionnement du centre de tri, et rejoignent les mauvaises filières de recyclage.
- Les objets en plastique, comme les vieux jouets ou les brosses à dent, ne sont pas des emballages.

N'oubliez-pas !
100% des emballages et papiers se trient dans le contenant jaune.

Un geste de tri logique, utile et simple !

LES ERREURS DE TRI, UN COÛT FINANCIER POUR TOUS

Pour définir les tarifs de gestion des déchets facturés aux collectivités, le SIVALOR réalise des caractérisations, c'est-à-dire des analyses du contenu des bacs/conteneurs de tri. Plus les erreurs de tri sont nombreuses, plus le coût de traitement des déchets augmente.

Collectivités et citoyens, tous concernés

Chaque déchet mal trié empêche la revente des matières recyclables, réduisant ainsi les recettes des collectivités et générant des frais supplémentaires de transport et de traitement. Ces dépenses ont des répercussions directes sur les impôts locaux payés par les habitants.

471€ /tonne
Coût des erreurs de tri

LES BATTERIES AU LITHIUM, UN DANGER SOUS ESTIMÉ

Les batteries et piles au lithium sont omniprésentes dans notre quotidien. Elles comportent des risques lorsqu'elles sont jetées au mauvais endroit. En effet, elles contiennent des composants inflammables qui, en cas de choc peuvent provoquer des incendies.

Les déchets concernés : plus nombreux qu'on ne le pense

Des gestes simples pour éviter les catastrophes

Les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés dans les bennes D3E des déchèteries ou dans les points de collecte spécifiques en magasin. Ce bon geste permet d'éviter les incendies, mais aussi de récupérer des matériaux précieux pour de nouvelles utilisations.

En triant mieux, chacun contribue à réduire les coûts et à protéger l'environnement !



Retrouvez notre guide du tri



sivalor
AIN HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION

● CC Usses et Rhône

Une collecte dédiée aux cartons bruns pour un territoire plus propre et durable

Avec l'explosion des achats en ligne ces dernières années, le volume de cartons bruns d'emballage a considérablement augmenté sur notre territoire. Ces cartons encombrants saturent les bacs jaunes, entraînent des dépôts sauvages au bord des routes et compliquent la gestion des déchets ménagers. Face à cette problématique, la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) a décidé d'agir.

A l'automne 2025, la CCUR a installé 66 conteneurs spécifiques répartis sur les 26 communes du territoire. Ces conteneurs ont été intégrés aux points d'apport volontaire déjà existants pour le tri sélectif.

Les conteneurs à cartons bruns ont des règles d'utilisation :

- Déposez uniquement des cartons propres et secs.
- Retirez les éléments non recyclables (films plastiques, polystyrène, colliers de serrage).
- Pliez vos cartons pour optimiser l'espace dans les conteneurs

Le coût de cette nouvelle collecte est estimé à 121 000 € par an. Le coût de déploiement des containers est de

135 000 € subventionnés par CITEO à hauteur de 70% Ensemble, faisons du recyclage des cartons bruns un succès !



CITEO

COLLECTE DES GROS CARTONS

Chaumont

Des colonnes de tri spécifiques pour les cartons bruns ont été installées par la Communauté de Communes Usses et Rhône à Chaumont. Ces points de collecte permettent aux habitants de déposer facilement leurs cartons bruns une fois vidés et pliés.

Retrouvez-les aux points suivants :

- Cimetièvre
- Le Malpas



ADOPTONS LES BONS GESTES

-  Retirez rubans adhésifs, polystyrène, agrafes.
-  Les cartons doivent être propres et secs.
-  Déposez uniquement des cartons bruns. Les autres emballages vont dans le bac de tri jaune.

● DECHETTERIES DE LA CCUR



HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES

L'accès à la déchetterie n'est plus autorisé aux usagers 10 minutes avant les heures de fermeture

		FRANGY Horaires du dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars	SAINT-GERMAIN-SUR-RHONE Horaires du 1er octobre au 30 avril	SEYSEL Horaires du dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars
LUNDI	Matin	FERMETURE	FERMETURE	9h-12h
	Apres-midi	13h30-17h		13h30-16h30
MARDI	Matin	9h-12h	FERMETURE	9h-12h
	Apres-midi	FERMETURE		FERMETURE
MERCREDI	Matin	9h-12h	8h30-12h	9h-12h
	Apres-midi	13h30-17h	13h30-16h30	13h30-17h
JEUDI	Matin	9h-12h	FERMETURE	8h30-12h30
	Apres-midi	FERMETURE		13h30-17h
VENDREDI	Matin	9h-12h	8h30-12h	FERMETURE
	Apres-midi	13h30-17h	FERMETURE	13h30-17h
SAMEDI	Matin	9h-12h	8h30-12h	8h30-12h30
	Apres-midi	13h30-17h	FERMETURE	13h30-17h
CONTACTS	Les déchetteries sont fermées les jours fériés			
	Merci de respecter les consignes et nos agents			
	Pôle Environnement 70 route de la Semine - CHENE-EN -SEMINNE 04.50.77.93.55 ou Mail : environnement@cc-ur.fr Site Internet : https://www.usses-et-rhone.fr/			

État civil 2025



Naissances

11 Janvier
12 Janvier
07 Février
01 Mars
08 Juin
12 Juillet
12 Septembre
05 décembre

Roman TRIPONNEY SOLIGO
Elena BLANC VAZQUEZ
Ava HEUCLIN
Arthur COULON
Lino STORY
Sidney STOLL JEAN-BAPTISTE
Jade CIURUSNIUC
Mahé PERROUD



Mariages

05 Juillet
01 Août
01 Septembre

Adrien GRINAND & Stéphanie COPPENS
Jacques-François DELPIT & Blanche DUMOUCHEL DE PREMARE
Damien SUBLET & Constance DEBOMBOURG



Décès

19 février
15 mars
23 mars
06 juillet
12 septembre
25 octobre

Simon SUBLET, 92 ans
André ALBERT, 90 ans
Anne-Marie BALLEYDIER, 92 ans
Charles DURMORT, 83 ans
Serge PERRIN, 84 ans
Gérard WINKELMANN, 71 ans



À noter

● Don du sang



Don du sang 2026
62 place de l'église 74270 Musièges

Jeudi 12 février 2026
Jeudi 16 avril 2026
Jeudi 11 juin 2026
Jeudi 13 août 2026
Mardi 13 octobre 2026
Mardi 15 décembre 2026

PARTAGEZ DONNEZ

RDV  dondusang.efsante.fr

Facebook:  [Don du sang de Frangy](#)
Instagram:  [DON DU SANG DE FRANGY](#)

L'Amicale des Donneurs de Sang de Frangy a placé l'année 2025 sous le signe de la mobilisation et de la sensibilisation au don. Conscients de la nécessité de recruter de nouveaux donneurs, les bénévoles de l'association ont redoublé d'efforts pour faire passer leur message.

Tout au long de l'année, l'Amicale a mené plusieurs actions de communication : diffusion d'informations dans les journaux, campagnes sur les réseaux sociaux et organisation de distributions de T-shirts promotionnels. Ces initiatives visaient à rappeler que chaque don peut sauver des vies et qu'il est crucial d'agrandir la famille des donneurs.

Grâce à cette dynamique, l'association espère attirer toujours plus de volontaires et fidéliser les habitués. Mais le chemin continue, et chaque nouvelle participation compte.

Venez nombreux ! Le besoin en sang est permanent, et votre geste peut faire toute la différence. Nous avons besoin de vous.

Julie DUCLOS
Secrétaire de l'amicale
des donneurs de sang de Frangy



Oyé Oyé

L'application Oyé Oyé permet de diffuser les informations et événements auprès des habitants.

Aujourd'hui, ceci nous permet de limiter les prospectus dans vos boîtes aux lettres (sauf lorsqu'il y a un coupon réponse ou bon de réservation).

Nous vous invitons à la télécharger depuis l'App Store (pour les appareils Apple) ou Play Store (appareils Androïd). Puis sélectionner la mairie de Chaumont sans oublier de la mettre en favoris. **Ceci vous permet de recevoir les notifications lorsqu'une nouvelle publication est mise en ligne. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous le signaler et nous serons là pour vous aider.**

Actuellement, il existe 5 canaux de diffusion des informations:

- Le site internet
- La page Facebook
- Oyé Oyé
- La gazette de Voisins Vigilants et Solidaires (pensez à vous y inscrire)
- Les panneaux d'affichage



Noémie MERLET
Adjointe en charge
de la communication

Pour ne plus passer à côté de l'actualité de votre commune, et recevoir toutes ses notifications, télécharge gratuitement notre appli mobile !

Comment recevoir des notifications de ma commune ? Numéro de plan simple !

- Je télécharge l'appli sur mon smartphone
- Je sélectionne ma commune
- Je visualise une actualité de ma commune
- ...et je reçois les notifications de ma commune en temps réel !

...je peux même signaler des événements pour assurer la sécurité en le faire être de tous !

Vite !

MA VILLE EST DYNAMIQUE

Elle communique de façon moderne et efficace !

iOS Android

Mes favoris

Mairie de CHAUMONT (74270)

Le fil d'actualité

Mairie de CHAUMONT (74270)

Rappel : Noël à Chaumont!

Noël à Chaumont. Le Comité des Fêtes et le Conseil Municipal vous invitent à fêter Noël le samedi 3 décembre Au programme des 10h à...

● Recensement Population

La population Chaumontoise totale en vigueur au 01/01/2025 est de : **555 habitants.**



● Recensement citoyen



Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

MA DéCLARATION FRONTALIER EN 5 MINUTES

VOUS ÊTES SUISSE
 VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE
 VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON DE GENEVE

RÉGULARISEZ-VOUS SUR
MADECLARATIONFRONTALIER.FR

Ainsi vous soutenez votre commune de résidence et c'est sans conséquence sur vos impôts !

QR code

● Recensement frontaliers



Frontaliers du canton de Genève, Faites-vous recenser !

Tous les travailleurs frontaliers (français, suisses, de double nationalité, membres de l'Union européenne ou hors U.E.) **travaillant dans le canton de Genève et domiciliés à Chaumont** sont invités à se faire recenser **au plus vite** à la mairie.

L'accord franco-suisse du 29 janvier 1973 permet au canton de Genève d'octroyer une compensation financière aux communes françaises dans lesquelles habitent des travailleurs frontaliers.

Cette somme est calculée en fonction du nombre de frontaliers résidant dans la commune. Ces fonds sont essentiels car ils permettent à la commune d'investir dans la création d'équipements publics.

Sachez que ce recensement n'a aucune incidence sur votre imposition.

Pour vous faire recenser, retourner le formulaire ci-après complété par courrier ou courriel :

Mairie de Chaumont,
1 rue François-Antoine Curtet – 74270 CHAUMONT
Tél. 04 50 44 73 01- mairie@chaumont-74.fr



Rencensement des travailleurs frontaliers

Nom _____ Prénom _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse domicile _____

74270 Chaumont

Travailleur frontalier :

Français : n° de carte de travail Date de délivrance _____

Suisse Franco-Suisse Membre de l'Union européenne

Hors de L'Union européenne Nom et _____

adresse de l'employeur _____

Canton de Genève - CH

● Usages du feu



● France services

France services La Poste de Frangy

Informations pratiques :

67 Rue de la Poste 74270 Frangy France

04 38 80 27 07

frangy@france-services.gouv.fr

Horaires :

Sans rendez-vous

Lundi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Mardi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Mercredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Jeudi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Vendredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Samedi : Fermé

Comment bien préparer son rendez-vous ?

Nous vous invitons à prendre contact avec votre France services, par téléphone ou par mail, avant votre venue afin de préparer au mieux votre rendez-vous. Les conseillers France services pourront notamment vous indiquer les documents à apporter avec vous pour réaliser efficacement votre démarche administrative.

Les services disponibles sur place :

Le socle commun de partenaires

	France Titres		France Rénov'
	Allocations familiales		France Travail
	Assurance Maladie		La Poste
	Assurance retraite		Mutualité sociale agricole (MSA)
	Chèque énergie		Point-justice
	Finances publiques		Urssaf

Infos pratiques

MAIRIE

- Tél: **04 50 44 73 01**
Courriel **mairie@chaumont-74.fr**
Site **www.chaumont-74.fr**

- Ouverture du secrétariat**

Mardi **9h00 à 12h00**

13h30 à 17h00

Jeudi **9h00 à 12h00**

13h30 à 19h00

- Permanences du maire et des adjoints**

Jeudi 17h30 à 20h00

Nous vous rappelons que pour toute question ou suggestion concernant la gestion de la commune au sens large, Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition lors des permanences en mairie, le jeudi soir, de préférence sur rendez-vous.

- Communication des habitants avec le conseil municipal**

Boîte aux lettres Mairie

ou à l'adresse suivante

1 rue François-Antoine Curtet 74270 Chaumont

(signez impérativement vos requêtes)

- Réservation salles Espérance, tables et bancs**

S'adresser en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat (le formulaire de location de salle est disponible sur le site internet www.chaumont-74.fr).

Recensement militaire

Les jeunes hommes et jeunes filles doivent **se faire recenser à 16 ans**, dans le mois de leur anniversaire. Se présenter en mairie muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement sera remise. Nous rappelons que cette démarche est obligatoire et que de nombreuses administrations demandent un justificatif du recensement lors des examens scolaires ou lors passage du permis de conduire.

Stationnement

Vu la configuration du village et des hameaux, il est demandé aux habitants de privilégier le stationnement sur leur propriété, ou, à défaut, il est conseillé d'utiliser les places de parking. Cette démarche laisserait plus de place aux piétons, à la circulation et faciliterait le déneigement en hiver.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture:

- samedi de 10h00 à 12h00**
- mercredi de 17h30 à 19h30**



URGENCES

- Gendarmerie **17**
- Centre de secours n°13 **18**
- Urgences médicales **15 permanence Frangy**
- Localisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) **situé devant la porte de la mairie**
- Localisation des extincteurs publics:

Le Malpas

Maison Balleydier

Gérard Steiner (*garage à droite du bassin*)

Maison Gaillard

St-Jean

Ferme du Pré Luison

Les Roches

La Ferme

Thiollaz

Dominique Chaumontet

Chef-Lieu

Pierre Girod

Sous la Ville

Jean-Marie Barbier

Corbouilloux

Gérard Honczaruk

Chaumontet

Ferme GAEC de Loblaz

Loblaz

Nouveaux arrivants

Nous rappelons à toute personne nouvellement domiciliée sur la commune qu'elle est invitée à **se présenter au secrétariat de la mairie** munie de ses papiers d'identité. Cette démarche permet de pouvoir recenser tous les nouveaux habitants et de pouvoir renseigner la Poste, les livreurs, les services administratifs, ...

Nuisances

Arrêtés préfectoraux:

Sonores: Les bruits excessifs constituent une nuisance qui peut porter atteinte à la santé et à la tranquillité publique. Il appartient au maire d'assurer l'ordre public. En conséquence:

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Feux: Les feux sont interdits sur la commune.

Arrêté n°DDT-2023-0915 du 4/7/2023

Divagation des chiens

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens de la commune qu'il est **expressément défendu de laisser son chien divaguer sur le domaine public**, dans les champs et les bois: l'arrêté du Maire exécutoire du 3 février 2003 est consultable sur le site internet de la commune et est affiché devant la mairie

Calendrier 2026

www.vacances-scolaires-education.fr

Calendrier 2026											
JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL		
JEU 1			DIM 1			MER 1			VEN 1		
VEN 2			LUN 2			JEU 2			SAM 2		
SAM 3			MAR 3			VEN 3			DIM 3		
DIM 4			MER 4			SAM 4			LUN 4		
LUN 5			JEU 5			MER 5			DIM 5		
MAR 6			VEN 6			LUN 6			MAR 6		
MER 7			SAM 7			MAR 7			JEU 7		
JEU 8			DIM 8			MER 8			VEN 8		
VEN 9			LUN 9			JEU 9			SAM 9		
SAM 10			MAR 10			VEN 10			DIM 10		
DIM 11			MER 11			SAM 11			LUN 11		
LUN 12			JEU 12			DIM 12			MAR 12		
MAR 13			VEN 13			MER 13			JEU 13		
MER 14			SAM 14			MAR 14			VEN 14		
JEU 15			DIM 15			MER 15			SAM 15		
VEN 16			LUN 16			VEN 15			MAR 15		
SAM 17			MAR 17			SAM 16			JEU 16		
DIM 18			MER 18			DIM 17			MER 16		
LUN 19			JEU 19			MAR 17			VEN 17		
MAR 20			VEN 20			MER 18			SAM 18		
MER 21			SAM 21			MAR 18			JEU 18		
JEU 22			DIM 22			MER 19			MAR 19		
VEN 23			LUN 23			VEN 19			JEU 19		
SAM 24			MAR 24			MER 20			MAR 20		
DIM 25			MER 25			SAM 20			JEU 20		
LUN 26			JEU 26			DIM 21			MAR 21		
MAR 27			VEN 27			MAR 22			JEU 21		
MER 28			SAM 28			MER 22			MAR 22		
JEU 29			DIM 29			JEU 23			JEU 22		
VEN 30			LUN 28			MER 24			MER 23		
SAM 31			MAR 28			VEN 24			VEN 23		
			JEU 28			SAM 25			JEU 24		
			VEN 29			DIM 25			SAM 24		
			LUN 29			MAR 25			MAR 25		
			MER 29			MER 26			JEU 25		
			SAM 30			VEN 26			MER 26		
			DIM 30			MAR 26			VEN 26		
			MAR 31			JEU 27			JEU 27		
						MAR 27			MAR 27		
						MAR 28			MAR 28		
						JEU 28			JEU 28		
						MER 29			SAM 29		
						SAM 29			JEU 29		
						MAR 30			MER 30		
						JEU 30			VEN 30		
						MAR 31			SAM 31		

ZONE A
Académies de Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B
Académies d'Aix-Marseille, Amiens,
Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours, Reims,
Rennes, Strasbourg

ZONE C
Académies de Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse, Versailles

*Les dates de la rentrée et des vacances de La Toussaint et de Noël 2026 sont données à titre indicatif

Jours fériés	Jour de l'An	Lundi de Pâques	Fête du travail	Victoire 1945	Ascension	Lundi de Pentecôte	Fête nationale	Assomption	La Toussaint	Armistice 1918	Noël
2026	1er janvier 2026	6 avril 2026	1er mai 2026	8 mai 2026	14 mai 2026	25 mai 2026	14 juillet 2026	15 août 2026	1er novembre 2026	11 novembre 2026	25 décembre 2026